

# Cim

UNE VILLE POUR TOUS

N° 689 15 SEPTEMBRE 2010  
ville-cesson-sevigne.fr



DOSSIER

SOUTIEN À L'EMPLOI



*Délices de plantes*

25 & 26 septembre

PARC de la HUBLAIS  
CESSON-SEVIGNE-35



# INFOS PRATIQUES

## URGENCES

- CENTRE ANTI-POISONS .....02 99 59 22 22
- POLYCLINIQUE SÉVIGNÉ .....08 25 74 35 50  
Service d'urgence 24 h/24 .....02 99 25 52 49
- GENDARMERIE .....02 99 83 14 90
- POLICE MUNICIPALE .....02 99 83 52 14  
.....06 09 35 73 92
- POMPIERS .....18
- SAMU 35 .....15
- URGENCE sans abri .....115
- C<sup>ie</sup> DES EAUX (urgence) .....0 811 904 904

## MÉDECINS DE GARDE

- Pour les urgences la nuit et les week-ends ou jours fériés, veuillez appeler votre médecin traitant.

## INFIRMIÈRES DE GARDE

- Veuillez appeler votre cabinet habituel.

## PHARMACIES DE GARDE

- Pour connaître la pharmacie de garde sur la commune, veuillez composer le 32 37.

## AMBULANCES

- Ambulances Sévigné .....02 99 86 06 96

## NUMÉROS UTILES

- INFO SOCIAL EN LIGNE .....0 810 20 35 35
- LUEUR D'ESPOIR .....02 99 83 65 28

## MAIRIE

[www.cesson-sevigne.eu](http://www.cesson-sevigne.eu)

- Lundi : 8h30-12h • 13h-18h
  - Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15
  - Vendredi : 8h30-16h (journée continue)
  - Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)
- Téléphone .....02 99 83 52 00  
Télécopie .....02 99 83 46 63  
Courriel .....mairie@ville-cesson-sevigne.fr

## DÉCHETTERIE

- Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h  
(fermée le jeudi après-midi)
- Appel gratuit .....0 800 01 14 31

## DISTRIBUTION DU CIM

Pour tous problèmes de distribution, merci de bien vouloir appeler le **02 99 62 46 74**.

## LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

**Le maire, Michel Bihan**, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 9h à 12h.

Téléphone .....02 99 83 52 02

**Les élus** sont à votre écoute chaque samedi, de 10h à 12h, dans la salle des mariages de la mairie, au rez-de-chaussée. Entrée côté place de La Poste.

### Permanences :

- Jusqu'au 19 septembre : Anne-Marie HERBLIN
- Du 20 au 26 septembre : Marie-Thérèse TAUPIN
- Du 27 septembre au 3 octobre : Daniel MONNIER

## Bienvenue au Conseil municipal



Les séances de Conseil municipal sont ouvertes à tous, dans la salle du Conseil de la mairie. Le public a la possibilité, à l'issue de chaque séance, de poser des questions au maire sur un sujet d'actualité ou une préoccupation de la vie quotidienne.

### À noter :

- L'ordre du jour explicatif des débats du Conseil est disponible à l'entrée de la salle ;
- un plan de situation des élus (qui permet de les situer et ainsi de mieux suivre les débats) et le règlement intérieur sont affichés ;
- un écran géant diffuse les documents illustrant les dossiers présentés pour une meilleure compréhension.

Lorsque le groupe de l'opposition du centre et de la droite pose une question orale, le maire y répond directement, dans la mesure du possible, ou à la séance suivante. Les prochains Conseils municipaux auront lieu **le vendredi 17 septembre à 17h30 avec l'important dossier de l'Espace citoyen et le mercredi 29 septembre à 19h**.

## ÉLOGE DE LA BIODIVERSITÉ



### “Respirer, le végétal prend racine à Cesson-Sévigné”

Cette campagne de communication s'appuyant sur les abribus de l'agglomération annonce le 3<sup>e</sup> Salon de la Diversité Végétale “Délices de Plantes”, les 25 et 26 septembre, au parc de la Hublais.

La Municipalité a volontairement fait coïncider le second volet – consacré à la biodiversité – des États Généraux du Développement durable avec ce rendez-vous incontournable pour les amateurs de jardins et d'aménagements paysagers.

La remise des prix aux lauréats des maisons, balcons et jardins fleuris ainsi que nos remerciements aux participants de l'opération “Photographiez la biodiversité dans vos quartiers” y seront inclus.

Trois grands thèmes retiennent l'attention :

- espaces verts publics (fleurissement de la ville, élagage, gestion différenciée) ;
- déchets verts ;
- jardins familiaux.

Les débats auront lieu à proximité de la Hublais, salle de la Touche Ablin.

Il faut, en effet, débattre, informer, expliquer sans cesse les orientations prises par les élu(e)s et mises en œuvre par les services de la Ville.

L'été 2010, plutôt tempéré sur l'ensemble des mois de juillet et août, a favorisé le fleurissement de notre ville qui nous vaut des félicitations nombreuses. La qualité du décor floral tient beaucoup à la régularité de l'entretien et de l'arrosage et je tiens à souligner le travail des équipes Espaces Verts venant à la fraîche dès 5 heures du matin accomplir cette tâche quotidienne.

Les jardiniers de la Ville appliquent désormais les méthodes de gestion différenciée qui doivent cheminer encore dans les esprits, avant d'être acceptées de toutes et de tous.

Un récent voyage d'élus dans la belle ville suisse de Lausanne a permis de recueillir des informations précieuses.

Cette politique de gestion différenciée pour les espaces verts a été adoptée dès 1992 afin de réduire les coûts d'entretien et la consommation des pesticides.

Plusieurs années ont été nécessaires pour changer le paysage, développer les prairies et les gazons fleuris ainsi que le nombre d'espèces végétales, favoriser la biodiversité.

Le résultat est là, aujourd'hui, apprécié de tout le monde.

Cette voie, nous la suivons avec sérieux et pragmatisme.

**Cesson-Sévigné est en lice avec 80 villes pour le trophée européen de la biodiversité attribué à la mi-octobre.**

# le marché **bio**

tous les **mercredis**

Place de l'Église  
16h30 - 19h30  
©



C E S S O N - S É V I G N É



# SOMMAIRE

## En direct de la municipalité

Dossier	6
Conseil municipal	12
Informations municipales	15
Informations administratives	32
La page de l'opposition	34
Les restaurants scolaires	35



© MICHEL OGBER

## Actualités de la commune

Développement durable	37
Zoom économique	42
Petites annonces	42



© MICHEL OGBER

## Le petit Cim

Dates à retenir	43
Jeunesse	44
Culture	47
Sports	52
Associations	55
Cinéma	57



## CIM - Une ville pour tous

CIM • CESSON INFORMATIONS MUNICIPALES

Retrouvez le CIM - Une ville pour tous sur le site internet de la ville : [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)



- Directeur de la publication : Michel Bihan
- Élu référente : Sylvie Marie-Scipion, adjointe à la communication, aux jumelages et aux nouvelles technologies
- Responsable de la communication : Nathalie Coldefy - Coordination et rédaction : Rébecca Natur  
**communication@ville-cesson-sevigne.fr** • Tél. : 02 99 83 52 00 (poste 261).
- Direction artistique et réalisation : La Manivelle ([www.la-manivelle.com](http://www.la-manivelle.com))  
Impression : Aramis - Distribution : DQP - Tél. : 02 99 62 46 74
- Couverture : Hélène Vesvard
- Parution bi-mensuelle. Prix au n° : 1 euro - Abonnement : 38,45 euros - Vente uniquement à la Mairie
- Tirage : 8 400 exemplaires • Dépôt légal : à parution • Commission paritaire et ISSN : en cours
- **Remise des documents** pour le CIM du 1<sup>er</sup> octobre : le jeudi 16 septembre avant 12h. Pour le CIM du 15 octobre : le jeudi 30 septembre avant 12h, sous forme dactylographiée ou par courriel : **communication@ville-cesson-sevigne.fr**
- Le CIM - Une ville pour tous est imprimé sur du papier PEFC, certifié gestion durable des forêts.



# SOUTIEN À L'



© MICHEL OGIER

# EMPLOI

**Le contexte économique difficile incite la Ville de Cesson-Sévigné à se mobiliser toujours plus pour offrir aux Cessonnais toutes les chances de trouver ou de retrouver un emploi. Le partenariat mené avec l'association Action Emploi Cesson (AEC) depuis le 25 mars 2009 œuvre dans ce sens. En parallèle, la Ville employeur participe à son niveau à l'activité économique en pérennisant des contrats.**

Le partenariat avec l'association Action Emploi Cesson (AEC) et le Point Accueil Emploi (PAE) de la mairie s'est concrétisé par la signature d'une convention, le 25 mars 2009, avec le versement d'une subvention annuelle qui s'est élevée à 30 000 € en 2009, révisable chaque année pendant encore 2 ans en fonction de la réalisation des objectifs préalablement définis. Ce partenariat a pour objectif de mutualiser les compétences tout en gardant la richesse des services pour les demandeurs d'emploi et les entreprises.

Cesson-Sévigné, comme d'autres communes, est touchée par le chômage de certains de ses habitants, ils étaient 505 demandeurs d'emploi au 15 juin 2010 contre 395 au 15 juin 2009. Le pic a été atteint en février 2010 avec 578 demandeurs d'emploi. Ce chiffre est en baisse depuis mars 2010.

Pour développer et améliorer les actions en faveur des demandeurs d'emploi, la municipalité a souhaité rapprocher et mutualiser l'action communale entre le PAE de la mai-

rie et l'association AEC pour offrir l'accès en libre service d'offres mais aussi l'aide ponctuelle, l'accompagnement et le suivi des demandeurs d'emploi. *“En établissant cette convention, la mairie ne s'est pas déchargée de ses missions. Elle a créé un véritable partenariat avec Action Emploi Cesson pour le développement et l'amélioration des services en faveur des demandeurs d'emploi cessonnais, pour une meilleure adaptation et réactivité de l'action”*, souligne Christiane Piot, conseillère municipale déléguée aux actions sociales.

## **Le projet du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (Plie)**

Le Plie vise à faciliter l'accès ou le retour à l'emploi durable ou en formation qualifiante des personnes en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Il entend ainsi renforcer la cohésion sociale, favoriser l'insertion sociale et lutter contre les discriminations. Il s'agit d'un dispositif partenarial >>

**Une coordination régulière est faite entre les représentants de la Ville et de l'association sur la réalisation des objectifs et le suivi des actions en cours. Ce comité de pilotage se réunit une fois par an pour établir des points d'étape, le bilan des actions ainsi que les orientations des actions de l'année à venir. Pour la mairie, ce suivi est assuré par Isabelle Martinez, directrice de l'action sociale et des solidarités: *“La structure est bien repérée par les habitants mais aussi par les entreprises. En effet, il y avait 234 personnes inscrites au PAE en février. Elles étaient 263 en juin parmi lesquels deux tiers de Cessonnais.”***

> regroupant trois signataires : l'État, la communauté d'agglomération Rennes Métropole et le Conseil général d'Ille-et-Vilaine, financé en partie par le Fonds Social Européen.

## Les services aux demandeurs d'emploi et aux entreprises

Action Emploi Cesson, à travers le Point Accueil Emploi, dispose d'un interlocuteur identifié pour assurer le diagnostic et l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leurs locaux de la Maison des associations, à la Touche Ablin. L'association propose des actions concrètes jusqu'à l'accès à l'emploi, accompagne la personne dans ses contacts avec l'entreprise soit individuellement ou collectivement, présente le candidat à l'entreprise et prend le rendez-vous pour l'entretien d'embauche. AEC propose également des entretiens ressources et tables rondes, assure le suivi des salariés, recherche des offres d'emploi ciblées et propose les offres d'emploi du Pôle Emploi aux personnes suivies.

Pour les entreprises, AEC négocie l'offre et ajuste les critères d'embauche à partir de la connaissance des personnes en fichier, met en place des plans d'action de recrutement sur un secteur géographique donné, prend contact avec des entreprises locales afin de mieux connaître leurs activités et leurs postes de travail, anime un réseau d'entreprises engagées sur des modalités de collaboration particulières et collabore avec le Pôle Emploi sur des recrutements en nombre.

## Action Emploi Cesson au service des demandeurs d'emploi et des salariés

Depuis 22 ans, les bénévoles d'AEC apportent une assistance sociale et logistique efficace à tous les demandeurs d'emplois et aux salariés qui souhaitent se réorienter dans leur carrière.

### Nouveautés :

- Création d'un Groupe "Démarches et Outils" : le **GDO**. Atelier de travail utile



Magali Philippot, qui remplace Sandra Jacob jusqu'au 16 décembre, est votre interlocutrice à AEC. Titulaire d'un DESS Psychologie-Orientation professionnelle, elle compte 11 années d'expérience en accompagnement de demandeurs d'emploi.

pour faire le point sur sa recherche d'emploi, se constituer un réseau, se bâtir les outils nécessaires à la recherche (lettre de motivation, CV), préparer un entretien de recrutement, apprendre à faire une télé-candidature. Groupe de travail de 4 à 6 personnes qui se déroule sur 4 séances le mardi de 14h à 16h.

- Des conférences informatives ouvertes à tous ont lieu mensuellement dans les locaux de l'association sur des thèmes divers.

### Les ateliers proposés :

- Le **TRE** – Techniques de Recherche d'Emploi. Véritable formation sur les outils et les méthodes nécessaires à la recherche, consolider votre projet et valoriser vos compétences. Formation de 6 semaines, à raison d'une demi-journée en groupe et d'une heure de coaching individuel par semaine. Sur inscription
- Le **GRE** – Groupe de Recherche d'Emploi. Atelier de redynamisation, de conseils, de mise en relation et de développement de réseau. Groupe de travail de 6 à 12 personnes qui a lieu chaque lundi de 14h à 18h et jeudi matin tous les quinze jours de 9h15 à 12h30.

- Les **ateliers informatiques** sur inscription. Différentes séquences sont proposées en fonction de vos attentes et de votre niveau: initiation traitement de texte; approfondissement traitement de texte; initiation tableur Excel; initiation Internet.

### Les suivis individuels ont également repris:

Les animateurs de l'association continuent d'accompagner les demandeurs d'emploi pour:

- analyser leurs demandes et leurs besoins,
- proposer un soutien et des informations sur les démarches et sur la constitution des outils nécessaires à la recherche d'emploi (aide à la rédaction de CV, de lettres de motivations),
- aider à l'utilisation de l'outil informatique ou à la simulation d'entretiens de recrutement...

### Action Emploi Cesson c'est aussi:

- une mise à disposition d'un parc informatique et téléphone en accès libre et gratuit pour votre recherche d'emploi et/ou formation, la rédaction de vos CV et lettres de motivation, pour vos candidatures en ligne;
- des ressources documentaires sur les emplois et les formations;
- un lieu d'information sur les emplois (affichage quotidien des offres de proximité et de pôle emploi), les possibilités de formation, les partenaires et les financements mais aussi les méthodes de recherche;
- un travail en réseau avec l'orientation vers les partenaires de l'emploi, de la formation, du social, de l'insertion; un partenariat avec les organismes de formation (conseils et aide à l'orientation, validation du projet de formation) et le partenariat avec les entreprises locales (visites, entretiens conseils, évaluation en milieu de travail).

**Une information collective aura lieu le mardi 28 septembre à 17h30, dans les locaux de l'association.**

### Un partenariat avec "Agir"

Des cadres retraités de l'association "Agir" viennent renforcer les actions menées par le PAE avec AEC. Ces bénévoles travaillent, notamment, sur l'illettrisme, les projets d'insertion et l'apprentissage du français pour les non francophones.

### Pour informations:

Magali Philippot assure, avec l'équipe de 16 bénévoles, le service de proximité: vous informer et vous accompagner dans vos démarches de recherche d'emploi et/ou de formation.

- **Pour tous renseignements et inscriptions: 02 99 83 25 96. L'association AEC/PAE est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h en accès libre et sur rendez-vous du lundi au vendredi de 14h à 17h (fermée le mercredi après-midi).**



© MICHEL OGER

### Partenaires et associations mobilisés

**D'autres partenaires ou associations se mobilisent chaque jour pour offrir les meilleurs services aux demandeurs d'emploi.**

### La Mission Locale aide les jeunes de 16 à 25 ans

Une permanence de la structure se tient chaque mardi, de 9h à 12h, dans les locaux d'AEC. Elle vise à accueillir les jeunes sortis de scolarité, peu ou pas qualifiés. La Mission

>>

>> Locale intervient dans quatre domaines qui permettent de suivre le jeune dans sa globalité : l'orientation, la formation, l'emploi et le social (informations sur les aides dans les domaines de la santé, du logement, de la mobilité ou des loisirs).

■ **Contact : 02 99 83 25 96.**

### La Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation professionnelle

La Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation professionnelle du bassin de Rennes (MEIF) n'est pas un lieu d'accueil supplémentaire. C'est un projet de collaboration renforcée de tous les acteurs de l'emploi parmi lesquels l'État, le Conseil régional, le Conseil général, Rennes Métropole et les communes ayant un Point Accueil Emploi. Les missions de la Meif sont d'établir le diagnostic territorial, de favoriser l'accès et le retour à l'emploi, de développer l'emploi et la création d'entreprise.

■ **Plus d'infos sur le site :**  
[www.meif-bassinrennes.fr](http://www.meif-bassinrennes.fr)

### Start'Air : un partenaire pour l'emploi

Start'Air accueille les demandeurs d'emploi en leur proposant des missions de travail chez ses clients (entreprises, particuliers, collectivités et associations du personnel pour tous travaux de jardinage, ménage, repassage, bricolage, manutention ou déménagement). Elle effectue un suivi et un accompagnement de ses salariés afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

■ **Contacts : 02 99 22 20 13 ou 02 99 00 69 74.**  
**Courriel : [info@startair.org](mailto:info@startair.org)**

### "50 ans et compétents"

L'association vise à capter les offres des entreprises et les travailler pour répondre aux réels besoins en offrant les compétences les plus adaptées. Elle suit des femmes et des hommes âgés de 50 à 64 ans, issus de tous les milieux.

■ **Contact : 02 99 22 84 84.**  
**Site : [www.50ansetcompetents.fr](http://www.50ansetcompetents.fr)**

### Apprendre le français, le lire et l'écrire

Vous êtes adulte et avez des difficultés à lire et à écrire le français. Cela vous handicape au quotidien dans vos relations familiales, à votre travail ou dans vos recherches d'emploi. Rennes Métropole a répertorié des structures susceptibles de vous aider et ce, parfois gratuitement. Nous sommes tous concernés car dans les associations ou au travail, nous pouvons être témoin de personnes qui vivent ces difficultés. À nous de les informer sur ces possibilités.

■ **Informations auprès du service Social de la mairie : 02 99 83 52 31.**



### La ville employeur

**La Ville de Cesson-Sévigné emploie 275 agents équivalents temps-plein parmi lesquels plusieurs personnes en contrat aidé et apprentis. Le CCAS emploi, quant à lui, 57 agents équivalents temps-plein dans ses trois établissements médico-sociaux.**

Une dizaine de personnes est concernée par un contrat aidé dans les écoles, à la Maison de l'enfance, à la culture et aux sports-loisirs. Ce contrat est le Contrat Unique d'Insertion (CUI) qui se décline en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE), destiné à faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Parmi ces personnes, deux bénéficient du dispositif "CAE-Passerelle", destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Il y a également une personne en Contrat d'Avenir (qui vise à favoriser le retour à l'emploi des personnes bénéficiant de

l'allocation aux adultes handicapés, de l'allocation de solidarité spécifique ou du RSA) jusqu'en 2013. Mais ce type de contrat a été abrogé et englobé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 dans le nouveau CUI entré en vigueur pour le secteur non-marchand : le CUI-CAE, aux mêmes objectifs que le CAE.

La Ville de Cesson-Sévigné met en œuvre des actions de tutorat, d'accompagnement et de formation nécessaires à l'insertion. *"Tout est mené pour permettre à la personne d'obtenir un travail et une formation en lien avec son projet professionnel"*, précise Laurence Bilabert, directrice du service Ressources Humaines de la Ville. Plusieurs contractuels ont ainsi bénéficié d'une formation professionnelle, d'une formation à la préparation de concours ou examens administratifs tandis que d'autres ont obtenu le Bafa ou le concours d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem)... *"Pour un agent de la collectivité, être le tuteur d'un contractuel apporte une grande satisfaction puisqu'il participe à son insertion ou à sa réinsertion.*

*C'est une responsabilité, une expérience valorisante, une richesse et une reconnaissance, surtout lorsque l'emploi de la personne est pérennisé."*

La Ville emploie également 10 personnes handicapées, un chiffre légèrement supérieur à l'obligation légale. Enfin, elle fait appel à des saisonniers (plus de 70 cet été dans les centres de loisirs, aux espaces verts, à la Police municipale, à la piscine, au golf et au stade d'eaux vives) pour remplacer le personnel parti en vacances ou renforcer les services.

*"La municipalité, toujours attentive à la situation de l'emploi, s'attache à conserver le dynamisme économique sur son territoire et à rendre ce dernier attractif pour les nouvelles entreprises. Les projets des Pierrins et de Viasilva 2040 œuvrent dans ce sens puisqu'ils offrent des logements, des infrastructures, des grands parcs publics, des espaces verts et de loisirs mais aussi des commerces ou zones d'activités... Ils pérennisent ainsi la vitalité de notre ville"*, souligne Christiane Piot.

La Ville de Cesson-Sévigné emploie 275 agents équivalents temps-plein.



## M. le Maire donne la parole à :

- **Sylvie Marie-Scipion** qui présente des informations et commentaires relatifs à la fréquentation en hausse du site web de la Ville ;
- **Claudine David** qui présente une synthèse de l'activité du Conseil Municipal des Jeunes.

## Le Conseil municipal est informé par M. le Maire :

- de l'aboutissement des négociations avec le Conseil régional sur les **abords du lycée Sévigné** et du principe acquis de la rétrocession à la commune des prairies de Champagné ;
- du message adressé le 9 juin par le Président de l'association des **communes traversées par le TGV** sur la rencontre d'une délégation de 7 députés (circonscriptions traversées par le TGV) avec M. Fillon concernant le fonds de solidarité territoriale ;
- des suites d'un **contentieux d'urbanisme** concernant l'installation d'une antenne TNT à la "Fosse au loup" ;
- des **DIA** présentées en Mairie depuis la dernière séance du Conseil municipal et sur lesquelles il n'y a pas eu lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la ville.

## Deux questions orales sont posées :

- **Françoise Gobaille**, conseillère municipale du groupe du centre et de la droite, pose une question concernant le manque d'informations données aux familles s'inscrivant dans les écoles

d'arts sur la possibilité de bénéficier de tarifs dégressifs et émet l'idée de joindre aux documents d'inscription cette information. **Marie-Thérèse Taupin** répond qu'elle y est favorable. **M. le Maire** indique que cette information pourra être répétée dans le CIM.

- **Albert Plouhinec**, conseiller municipal du groupe du centre et de la droite, pose une question concernant l'entretien des plans d'eau, notamment celui du parc de la Chalotais et plus globalement sur le ressenti d'un mauvais entretien des espaces verts et sur l'envahissement des rues par les mauvaises herbes. **M. le Maire** répond que les services Techniques s'occupent du problème du plan d'eau du parc de la Chalotais mais l'avis préalable du Conseil Supérieur de la Pêche est nécessaire avant toute intervention. Concernant l'envahissement des mauvaises herbes, c'est l'application de la gestion différenciée des espaces verts décidée par la Ville pour préserver l'environnement qui entraîne ce phénomène avec une gestion sans produit phytosanitaire toxique. **Annie Lecué** ajoute qu'il y a de plus en plus d'enfants allergiques avec la gestion différenciée. **M. le Maire** répond que c'est à prendre en compte mais qu'il faut avoir dorénavant un nouveau regard sur la végétation en ville.

## Le Conseil municipal a ensuite pris les décisions suivantes :

**Vote à l'unanimité :**

- **(25 voix Pour, 8 Conseillers n'ont pas pris part au vote)** pour Michel Bihan



en qualité de représentant du Conseil municipal au Conseil d'agglomération de Rennes Métropole en remplacement de Christian Anneix, démissionnaire en raison de sa récente élection au Conseil régional;

- le lancement de la phase d'enquête publique pour la construction du château d'eau;
- la transformation de poste concernant un agent du service Ressources Humaines;
- **(8 abstentions)** la réorganisation de la direction de l'Action culturelle en lien notamment avec la création du Pôle Culture jazz;
- différentes décisions modificatives sur le Budget Principal, le Budget du Service de l'Eau potable et le Budget du Service Assainissement.

**Vote à la majorité:**

- **(21 voix Pour, 3 abstentions, 8 voix Contre)** et décide de confier à la SCCV Habitation familiale/Archipel Habitat la réalisation du programme "Cœur de Ville" sur la base de leur proposition architecturale et technique (54 logements) aux conditions financières suivantes:
  - vente par la Ville de la charge foncière à la SCCV à 1077145 € (HT);
  - achat par la Ville en VEFA de 350 m<sup>2</sup> de locaux aménagés par la SCCV en rez de place et 2 parkings boxés: 600000 € (TTC);
  - de prendre, au nom et pour le compte de la Ville, toutes dispositions administratives techniques et financières nécessaires pour la bonne réalisation du programme immobilier de mixité sociale;

- de demander à l'Etat la prise en compte de l'effort financier de la Ville dans l'opération au titre de la loi SRU en faveur du logement social.

- **(25 voix Pour, 8 voix Contre)** la modification du règlement intérieur de la Maison de l'Enfance, intégrant une fermeture de l'établissement passant de 2 à 3 semaines au mois d'août ce à compter de l'été 2011.

**Décerne acte:**

- de l'acquisition auprès de la Safer Bretagne de l'espace agro naturel dans la boucle de la Vilaine au lieu-dit la "Grande Isle" d'une superficie de 5 ha 68 a 01 ca au prix total de 31304,46 € TTC;
- de l'information sur une étude du schéma directeur eaux pluviales et eaux usées sur la commune de Cesson-Sévigné.

**Décide à l'unanimité:**

- de nouvelles acquisitions à l'amiable de parcelles dans la ZAC Les Pierrins à la Frinière: 1 ha 21 a 67 ca au prix total de 34541 €, soit un prix moyen principal au m<sup>2</sup> de 2,52 €/m<sup>2</sup> et au Petit tertre 79840 m<sup>2</sup> au prix total de 242270 €, soit un prix moyen principal au m<sup>2</sup> de 2,55 €/m<sup>2</sup>;
- d'exonérer à hauteur de 100 % les établissements cinématographiques installés sur le territoire de la Ville pour la Contribution Foncière des Entreprises si ces derniers respectent les conditions prévues dans l'article 1464A du Code Général des Impôts;
- d'exonérer à hauteur de 100 % les établissements cinématographiques ins-

>>



>>

tallés sur le territoire de la Ville pour la contribution sur la Valeur Ajoutée.

## Autorise à l'unanimité M. le Maire à :

- déposer et signer, au nom et pour le compte de la commune, une déclaration préalable pour les modifications de façades de bâtiments de la rivière sportive et de désigner M. le Maire pour signer toutes pièces afférentes au dossier;
- déposer et signer, au nom et pour le compte de la commune, une autorisation de travaux pour l'aménagement intérieur de la Frinière, du manoir de la Chalotais, du foyer de football et des bâtiments de la rivière sportive et désigne M. le Maire pour signer toutes les pièces afférentes au dossier;
- signer la convention de contrôle et de suivi technique et tous actes s'y rapportant, au nom et pour le compte de la commune avec le promoteur OCDL Locosa (groupe Giboire) pour le programme rue du Petit Marais Les Terrasses de la Rivière et la Villa Anémone;
- solliciter l'attribution d'une subvention auprès de Rennes Métropole pour la réalisation de pistes cyclables, route de Fougères;
- lancer la consultation publique pour la vente du foncier rue de la Chalotais à destination d'opérateurs funéraires habilités au prix plancher de 200 € (HT);
- conclure la vente du délaissé de voirie à l'angle du Boulevard des Alliés et de la rue de Bray à la SCI Pelve Bray au prix total de 1000 € net vendeur;

- **(8 abstentions)** solliciter une subvention auprès de la région Bretagne dans le cadre du projet Eco-Faur pour la construction de l'Espace Citoyen;
- solliciter une subvention auprès de la Région Bretagne dans le cadre du projet Eco-Faur pour la construction de la salle de tennis de table;
- signer un avenant n°1 à la convention d'accueil au centre de loisirs des enfants d'agents du CNRS prenant à effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010;
- signer un avenant n°1 à la convention d'objectifs signé entre le Département d'Ille-et-Vilaine et la Ville de Cesson-Sévigné pour l'école de musique.

**Accepte à l'unanimité** la signature d'un avenant à la convention d'adhésion au Conseil Local de L'énergie (CLE) concernant les modalités de la cotisation au CLE (17 438,30 € au lieu de 16 787,10 €).

**Approuve à l'unanimité** les termes du plan d'actions en faveur de l'Énergie Durable de la commune.

### Adopte à l'unanimité

- **(8 abstentions)** les modifications apportées au programme de la saison culturelle 2010/2011;
- la modification de la rémunération des agents recenseurs sur la base de : 5,50 €/feuille de logements.

**Donne à l'unanimité un avis favorable sur** les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2009.



## Les tarifs municipaux 2010-2011

La municipalité poursuit son action en matière sociale : création de tarifs dégressifs dans les garderies, cantine à 1 € pour les deux tranches de quotient familial les plus basses, baisse des tarifs des écoles de musique, danse et arts plastiques municipales.

- Les grilles des quotients applicables exclusivement aux usagers cessionnaires sont revalorisées de 1,2 %.

### QUOTIENT FAMILIAL

2009-2010	2010-2011
1 245 € et plus	1 260 € et plus
de 1 158 € à 1 244 €	de 1 172 € à 1 260 €
de 1 071 € à 1 157 €	de 1 084 € à 1 171 €
de 984 € à 1 070 €	de 996 € à 1 083 €
de 884 € à 983 €	de 894 € à 995 €
de 759 € à 883 €	de 768 € à 893 €
de 685 € à 758 €	de 693 € à 767 €
de 560 € à 684 €	de 567 € à 692 €
de 0 € à 559 €	de 0 € à 566 €

- Le tarif à 1 € dans les restaurants scolaires reste inchangé pour les deux premières tranches de quotient familial (revenus les plus faibles).

QUOTIENT FAMILIAL	Prix du repas Cantines Scolaires
1 260 € et plus	4,35 €
de 1 172 € à 1 260 €	4,05 €
de 1 084 € à 1 171 €	3,72 €
de 996 € à 1 083 €	3,42 €
de 894 € à 995 €	3,07 €
de 768 € à 893 €	2,59 €
de 693 € à 767 €	2,23 €
de 567 € à 692 €	1 €
de 0 € à 566 €	1 €

- Mise en place d'un tarif dégressif "Éveil" à partir de 30 € pour les 3 écoles d'art municipales.

QUOTIENT FAMILIAL	Musique	Danse	Arts Plastiques
1 260 € et plus	337,29 €	104,26 €	125,70 €
de 1 172 € à 1 260 €	304,63 €	96,43 €	115,61 €
de 1 084 € à 1 171 €	272,25 €	88,60 €	105,52 €
de 996 € à 1 083 €	239,88 €	80,77 €	95,42 €
de 894 € à 995 €	202,66 €	71,77 €	83,82 €
de 768 € à 893 €	156,15 €	60,51 €	69,32 €
de 693 € à 767 €	128,61 €	53,85 €	60,74 €
de 567 € à 692 €	81,72 €	42,51 €	46,12 €
de 0 € à 566 €	30 €	30 €	30 €

- Mise en place d'un tarif dégressif "Débutant +" à partir de 50 € pour les 3 écoles d'art municipales (musique, danse, arts plastiques).

QUOTIENT FAMILIAL	Musique	Danse	Arts Plastiques
1 260 € et plus	459,96 €	183,99 €	180,90 €
de 1 172 € à 1 260 €	416,76 €	169,85 €	167,14 €
de 1 084 € à 1 171 €	373,53 €	155,72 €	153,33 €
de 996 € à 1 083 €	330,29 €	141,59 €	139,52 €
de 894 € à 995 €	280,59 €	125,35 €	123,65 €
de 768 € à 893 €	218,47 €	105,05 €	103,81 €
de 693 € à 767 €	181,70 €	93,04 €	92,06 €
de 567 € à 692 €	119,08 €	72,57 €	72,06 €
de 0 € à 566 €	50 €	50 €	50 €

- Hormis ces mesures spéciales, la hausse des tarifs municipaux reste modérée et en moyenne de 1,2 %. Certaines activités connaissent une augmentation un peu plus importante afin de mieux tenir compte du personnel municipal intervenant ou des nouveaux équipements mis à disposition (salles municipales, piscine, golf, rivière sportive).
- Les tarifs de la bibliothèque restent inchangés en 2010-2011.
- Les activités sportives municipales s'effectuant dans le cadre des centres de loisirs restent gratuites.
- Un tarif dégressif est créé pour les activités de l'Escale et de l'Etournel dont le montant est supérieur à 15 €. La participation de la Ville pourra aller jusqu'à 30 % du coût (au lieu de 20 %).



## Viasilva 2040 : la Ville acquiert l'espace agro-naturel de la "Grande Isle"



Tandis que le foncier de la ZAC Les Pierrins est en cours d'acquisition, la Ville de Cesson-Sévigné s'engage dans la préparation de la

future éco-cité qui va se bâtir dans l'intra-rocade cessonnaise. La mairie a ainsi tout récemment négocié avec la Safer Bretagne l'acquisition de la "Grande Isle", un parcellaire de plus de 5 hectares dans la boucle de la vallée de la Vilaine. En bordure de la rocade Est et de la Porte de Tizé, cette acquisition est destinée à constituer, à l'Est de l'éco-cité, un parc agro-naturel en correspondance avec le plan de départ dessiné par l'urbaniste Christian Devillers.

### Un écosystème à valoriser

Entouré par deux bras de la Vilaine, le site ne manque pas de charme. Il est accessible par un ponceau et un gué à partir de chemins piétons depuis le village de la Valette, côté Cesson et du Pâtis du Moulinet, côté Thorigné. Plusieurs centaines de pommiers

**CHAUDET**  
 **Paysage**  
**Spécialiste du jardin de ville**

- Agrément Service à la Personne
- Entretien à l'année
- Menuiserie de jardin
- Plantation
- Élagage
- Abattage
- Taille de haie

**02 99 41 08 30**  
 Agriculteur - paysagiste D.E.S.P.A.

Une équipe de professionnels expérimentés, de proximité, pour une installation solaire de qualité à prix raisonnable. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes vos questions.

**PHOTOVOLTAÏQUE**  
**Photovolt'**  
**ENERGIE**

Activité: ZA du Gifard - 35410 DOMLEUP  
 www.photovoltenergie.com  
 mail : contact@photovoltenergie.com  
**Tél. 02 99 37 76 60**

plantés il y a une quinzaine d'années occupent la plus grande partie du site, lui-même séparé en deux par un 3<sup>e</sup> bras de Vilaine. De larges allées avec quelques clairières permettent une balade agréable autour de la Grande Isle. Mais laissé à l'abandon quelques années après la réalisation de la rocade Est, le foncier doit être défriché et remis en valeur. Il y a là matière à organiser, par exemple, un chantier d'insertion.



Le site doit être défriché et remis en valeur.

### Contrôle des crues et du marché foncier

Au plan patrimonial et environnemental, cette acquisition diversifie l'intervention foncière communale dans le secteur de la boucle de la Vilaine. Il est, notamment, important que la Ville conserve des champs d'expansion des crues de la rivière dans cet endroit. Par ailleurs, le prix d'achat à la Safer à 0,48 €/m<sup>2</sup> référence le niveau du marché foncier rural dans le quadrant Nord cessonais. Il est important que l'action foncière publique démarre sur ces bases de prix pour la suite des acquisitions dans l'intracade. La création, le 19 avril dernier, d'un périmètre de zone d'aménagement différé permettra sur 336 ha l'exercice du droit de préemption sur toutes cessions, confortant l'action foncière publique. *« Cette acquisition contribue à fixer le marché foncier et est de nature à dissuader des surenchères spéculatives sur les 500 hectares dont la collectivité publique devra se rendre propriétaire pour édifier la fu-*

*ture éco-cité »,* commente Daniel Monnier, adjoint à l'Urbanisme et à l'Habitat.



Avec cette acquisition, la Ville conserve des champs d'expansion des crues.

### Un terroir avec une autre histoire à écrire

À proximité de ce site se dressait au siècle dernier l'ancien moulin de Guenoux. En ruine, il fut démolí par la DDE pour l'aménagement du pont autoroutier sur la rocade Est afin de franchir la Vilaine. De même, sur plus de 400 hectares, l'intracade est loin d'être une "morne plaine". Il y a 2000 ans des légions romaines y passaient pour se rendre de Condate (Rennes) à Augustodurum (Bayeux). Cette voie romaine fut d'ailleurs utilisée jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle comme route royale de Rennes à Fougères. *« La résurrection du passé local donne sa couleur et sa force à l'histoire »,* écrit le célèbre historien français Michelet. **La Ville de Cesson-Sévigné vient d'ouvrir une des premières pages de la fondation de Viasilva 2040.**

### Des ateliers éco-cité avec des élus et techniciens

Plusieurs membres d'une délégation de l'État ont été accueillis les 8 et 9 juillet à Rennes pour participer à des ateliers éco-cité avec des élus et techniciens de Rennes Métropole et des communes de Cesson-Sévigné et Thorigné-Fouillard. Après une visite en bus sur Cesson-Sévigné et Thorigné-Fouillard avec l'aperçu du site de la future éco-cité, des ateliers techniques et groupes de travail éco-cité se sont déroulés pour approfondir le projet, son développement et établir le calendrier de travail.

## Égalité femmes-hommes : la Ville a mené un diagnostic sur son personnel

À l'initiative des élu(e)s cessonnois(es), un groupe de travail "Égalité des femmes et des hommes dans la vie locale" a été créé en septembre 2009 en vue de signer la Charte d'égalité femmes-hommes. L'objectif de ce groupe est de repérer les principaux terrains d'inégalité femmes-hommes à Cesson-Sévigné et de définir un plan d'actions concrètes pour y remédier.



Une partie du groupe de travail sur les inégalités femmes-hommes lors de la présentation de l'étude menée par Angélique Mallard (3<sup>e</sup> en partant de la droite), étudiante d'Annie Junter.

La commune est consciente de la nécessité de réduire l'écart salarial entre les femmes et les hommes avec les moyens qui seront les siens, d'améliorer les mesures de conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée à la fois pour les femmes et les hommes, dans le cadre des activités professionnelles mais aussi d'activités de loisirs, de redoubler d'efforts pour prévenir la violence sexiste, notamment auprès des jeunes lycéen(ne)s, de veiller à ce que les politiques tiennent compte des femmes qui se trouvent dans des situations de vulnérabilité particulière, comme les femmes qui ont un emploi précaire, les travailleuses âgées, les mères célibataires, les femmes handicapées, les femmes issues de l'immigration ou de minorités ethniques.

### Cesson-Sévigné, ville employeur

*"La Ville de Cesson-Sévigné, en qualité d'employeur, a fait le choix d'étudier en priorité les points d'inégalités professionnelles femmes-hommes au sein du personnel communal. Le projet a été validé en séance du Conseil municipal du 12 février 2010", rappelle Sylvie Marie-Scipion, adjointe chargée de la communication, des jumelages et des nouvelles technologies. Pour mener à bien ce projet, la Ville travaille en étroite collaboration avec Annie Junter, enseignante à l'Université de Rennes 2, spécialiste de la question et ayant déjà accompagné plusieurs projets similaires auprès des services régionaux de l'État, de collectivités territoriales et du Conseil régional de Bretagne. Annie Junter met son expé-*

rience et celle du Centre régional de recherche en économie et sciences sociales de Rennes (Cress-Lessor) qu'elle dirige pour accompagner la Ville de Cesson-Sévigné dans sa démarche.

Pour cela, Angélique Maillard, étudiante en Master 2 Administration des Territoires et des Entreprises avec option Politique d'emploi et de ressources humaines, a rejoint le service des Ressources humaines de la Ville, le 5 mars. Grâce au logiciel du service et des données existantes, l'étudiante a établi un état des lieux de la situation et de la condition des 276 agents employés à la Ville de Cesson-Sévigné dans les domaines de l'emploi, des caractéristiques socio-économiques, de la durée du travail, des mouvements de personnel, des relations sociales et des conditions de travail, des rémunérations et de la formation. Cette étude, qu'elle a remise à l'issue de son stage fin juillet avec des pistes d'actions, permet de comprendre la situation pour agir afin de remédier aux problèmes d'inégalités femmes/hommes actuellement constatés dans certaines situations. *“Le diagnostic va permettre d'accompagner la réflexion pour proposer des axes de travail afin de réduire, voire de résorber les inégalités”*, souligne Sylvie Marie-Scipion. Avant de terminer son stage, Angélique Maillard a ainsi rencontré

des agents ayant des horaires atypiques afin de mieux connaître les conditions de travail sur le terrain. Des groupes de travail seront également formés pour mener une réflexion sur le temps de travail et sur les femmes dans les emplois masculins et inversement.

## Une 2<sup>e</sup> étude sur la situation des femmes à Cesson-Sévigné

Cette étude, encore en projet, nécessitera la signature d'une convention avec le Cress-Lessor. *“Les demandes d'aides financières, de logements, la situation des personnes en situation de monoparentalité, ne sont pas actuellement quantifiées et mesurées. La Ville mise sur les résultats de cette “enquête” afin de cibler des actions pour répondre aux besoins de ces situations.”* Afin de mener à bien ce travail, une 2<sup>e</sup> stagiaire, étudiante d'Annie Junter, travaillera en étroite collaboration avec le CDAS, le CCAS, le service Monétique de la Ville et étudiera la composition des foyers fiscaux de la ville. Le travail sur la situation des femmes cessonaises permettra de mobiliser des données (aujourd'hui inexistantes) et d'accompagner le projet politique de la Ville (accès au logement, emploi, famille...).



Annie Junter et l'une de ses étudiantes ont rencontré le maire, Michel Bihan, pour faire un premier bilan en présence de Sylvie Marie-Scipion, adjointe chargée de la communication, des jumelages et des nouvelles technologies, à l'origine de la création du groupe de travail sur l'égalité femmes-hommes.

## Arrêt cardiaque et défibrillateurs : initiation du grand public



Dans le cadre de la sensibilisation de la population aux gestes de premiers secours, il est mis en place une initiation à la prise en charge d'une victime qui présente un arrêt cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe. Cette initiation a pour objet l'acquisition par la population des connaissances nécessaires à identifier les signes permettant de reconnaître un arrêt cardiaque et à réaliser, auprès d'une victime d'un arrêt cardiaque, les gestes permettant d'augmenter ses chances de survie. Cette initiation, non obligatoire, est dispensée sur une durée maximale d'une heure dans les conditions suivantes :

- groupe de 10 à 12 personnes par formateur, si la démonstration est effectuée par le formateur sur un moyen de simulation ;

- groupe de 50 personnes par formateur, si la séance est réalisée au moyen d'un dispositif individuel d'initiation, associé à un support multimédia.

Cette initiation est dispensée par les formateurs en premiers secours des organismes habilités ou des associations agréées à l'enseignement du secourisme ou par les formateurs SST. Cette initiation ne donne lieu à aucune délivrance de diplôme ou d'attestation.

### Liste des organismes habilités ou des associations agréées les plus proches :

- **Croix rouge française** - 68, rue Dupont-des-Loges à Rennes. Tél. : 02 30 09 00 35. Courriel : dd35@croix-rouge.fr
- **Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.)** - 35C, rue Jean-Marie-Huchet à Rennes. Tél. : 02 99 63 76 76. Courriel : sns.m.formation.35@wanadoo.fr
- **Union départementale des premiers secours** - 8, résidence St-Jean-Baptiste-de-la-Salle à Rennes. Tél. : 06 08 86 70 04. Courriel : udps35@free.fr et site : [www.udps35.com](http://www.udps35.com)
- **Association départementale de protection civile** – La Haie-de-Pan à Bruz. Tél. : 02 23 25 06 31. Courriel : secretariat@adpc35.org et site : [www.adpc35.org](http://www.adpc35.org)

*Danielle  
Rouault*

*coiffe à domicile*  
HOMMES - FEMMES - ENFANTS

sur simple appel téléphonique  
ou

**02 99 83 23 81**  
**06 19 01 87 84**

35510 Cesson-Sévigné

### Des défibrillateurs sur la commune

La piscine sports et loisirs possède un défibrillateur à l'usage exclusif des éducateurs sportifs. Un défibrillateur vient d'être installé au Palais des sports pour les utilisateurs de la salle. D'autres défibrillateurs seront installés progressivement dans les lieux stratégiques (Carré Sévigné, centre de loisirs-centre culturel...). Enfin, la galerie du centre commercial Carrefour compte également un défibrillateur. **À noter** : la ville organisera, à chaque mise en service d'un nouvel appareil, une information vers les encadrants associatifs utilisateurs des salles et espaces sportifs ainsi que lors de certaines manifestations d'ampleur sur la ville.

## Le Préfet de Bretagne en visite à Cesson-Sévigné



Ci-dessus : Présentation des dossiers municipaux à la Mairie par Michel Bihan, en présence de plusieurs élus, du directeur général des services et du directeur des services techniques.

Ci-contre : Accueil au siège du Groupe Samsic Europe, 1<sup>er</sup> employeur privé de Bretagne avec 54 000 salariés. 400 salariés travaillent au siège, à la Rigourdière. De gauche à droite : Pierre Méhaignerie, député de la circonscription Vitré-Cesson, Christian Roulleau, PDG de Samsic, M. le Maire et M. le Préfet.

Cela faisait près de 20 ans qu'un Préfet n'avait fait une étape dans la commune. À l'invitation du maire, Michel Bihan, Michel Cadot, Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine, s'est rendu à Cesson-Sévigné le 28 août, accompagné de Franck-Olivier Lachaud, le secrétaire général de la Préfecture et de plusieurs directeurs de services préfectoraux. La visite cessonnaise s'est articulée autour de 2 points forts :

- Accueil à l'Hôtel de Ville pour une **présentation de l'activité municipale**, des **gros dossiers en cours** et principalement ceux de la **ZAC des Pierrins et du programme Viasilva 2040** dans lequel l'État est dorénavant partenaire après la labellisation Écocité.
- Visite ensuite au siège du **groupe Samsic Europe** où la délégation préfectorale et municipale, rejointe par le député Pierre Méhaignerie, a été accueillie par le PDG Christian Roulleau, entouré de tout son staff dirigeant.

**Lors de la rencontre en mairie, le Préfet a notamment répondu aux interrogations précises du maire sur 2 sujets :**

- **Future ligne LGV** (Cesson-Sévigné est traversée sur 6 km) : le Fonds de Solidarité Territoriale de 14 M€ à destination des collectivités impactées par le passage de la LGV Bretagne-Pays de Loire sera opérationnel début 2011 et ses modalités d'attribution aux communes seront assouplies. Par contre le Préfet a exclu toute attribution par Réseau Ferré de France d'une quelconque redevance forfaitaire annuelle de passage de la future LGV pour les communes traversées.
- **Contournement autoroutier Sud-Est** de l'agglomération rennaise (10 territoires communaux dont celui de Cesson-Sévigné dans sa partie Sud-Est sont impactés par le tracé) : la probabilité d'abandon du projet par l'État est forte et dans ce cas le périmètre de prise en considération du projet autoroutier inscrit au Plan Local d'Urbanisme sera revu. Ce périmètre gèle aujourd'hui tous projets de constructions et d'aménagements pour les bâtiments et installations qui y sont situés. Décision vers le 15 décembre prochain.

## Impôts : paiements simples, pratiques et sûrs

Différents moyens de paiement modernes, simples, pratiques et sûrs sont à la disposition des contribuables assujettis à l'impôt sur le revenu, à la taxe d'habitation et à la taxe foncière :

- **le prélèvement à l'échéance** s'effectue 10 jours après la date limite de paiement. Vous êtes systématiquement prévenu de la date et du montant du prélèvement ;
- **le prélèvement mensuel** s'effectue le 15 de chaque mois, de janvier à octobre, avec

un étalement possible en novembre et décembre, s'il y a une augmentation de votre impôt ;

- **le paiement direct en ligne** sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) est une formule souple de prélèvement que vous choisissez ou non à chaque échéance.

■ **Renseignements supplémentaires ou adhésion au prélèvement à l'échéance ou mensuel auprès de la trésorerie – 6, mail de Bourgchevreuil à Cesson-Sévigné.**

## Construction d'un réservoir d'eau potable : enquête publique



Par Arrêté Préfectoral en date du 13 juillet 2010 est prescrite, sur la commune de Cesson-Sévigné à la demande de la Mairie de Cesson-Sévigné, une enquête publique sur le projet de construction d'un réservoir d'eau potable

sur tour d'une capacité de 3000 m<sup>3</sup>. Jean Noirel a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête publique seront déposés à la Mai-

rie de Cesson-Sévigné au service Urbanisme pendant 31 jours consécutifs, du mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2010 au vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2010 inclus aux jours et horaires habituels d'ouverture de la Mairie, sauf le samedi matin afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement sur le registre d'enquête ses observations sur le projet ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur à la Mairie de Cesson-Sévigné. **Le commissaire enquêteur recevra en outre personnellement en Mairie de Cesson-Sévigné toutes les observations qui pourront être faites sur le projet :**

- Mercredi 15 septembre de 9h à 12h,
- Vendredi 24 septembre de 9h à 12h,
- Vendredi 1<sup>er</sup> octobre de 13h à 16h.



Du Lundi au samedi :  
8h30/13h - 14h30/19h30

Centre Commercial Beausoleil  
35510 CESSON-SEVIGNE

**DÉPENSER MOINS SANS ALLER LOIN**

*Retrouvez toutes nos promotions sur [www.supermarcheg20.com](http://www.supermarcheg20.com)*

## Les Ateliers du Bien Vieillir, le 28 septembre

Les élus de la Mutualité Sociale Agricole d'Ille-et-Vilaine du canton de Cesson-Sévigné, en partenariat avec l'association Prévent'IM, organisent une réunion d'information et d'échanges sur les Ateliers du Bien Vieillir avec la participation de Christèle Guérin, animatrice du réseau des élus de la MSA et d'Anne Lefranc, travailleur social à la MSA. 70% du vieillissement biologique étant lié aux comportements et aux habitudes de vie, ces ateliers ont pour objectif de faire le point sur nos comportements actuels et d'acquiescer de nouveaux réflexes pour rester en bonne santé au quotidien. **7 ateliers sont proposés abordant les thèmes suivants :**

- Atelier 1 : "bien dans son corps, bien dans sa tête";

- Atelier 2 : "pas de retraite pour la fourchette";
- Atelier 3 : "les 5 sens en éveil, gardez l'équilibre";
- Atelier 4 : "faites de vieux os";
- Atelier 5 : "dormir quand on n'a plus 20 ans";
- Atelier 6 : "le médicament, un produit pas comme les autres";
- Atelier 7 : "de bonnes dents pour très longtemps".

■ **Pratique : réunion gratuite et ouverte à tous les seniors de 55 ans et plus. Mardi 28 septembre à 14h30, centre culturel "la Passerelle" - salle Glenmor à Acigné**

## Bienvenue aux nouveaux habitants, le 2 octobre !

**Vous habitez Cesson-Sévigné depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009.** C'est avec plaisir que le samedi 2 octobre le maire et son équipe municipale feront votre connaissance et vous souhaiteront la bienvenue dans notre ville. Cet accueil prendra la forme d'une présentation de la ville suivie d'un échange convivial avant un apéritif de bienvenue. **Rendez-vous le samedi 2 octobre à 10h30, dans l'auditorium du centre culturel.**

Pour des raisons d'organisation, merci de bien vouloir remplir puis retourner le **coupon réponse ci-dessous avant le vendredi 17 septembre, dernier délai**, à la Mairie – Service communication – 35510 Cesson-Sévigné, de le déposer à l'accueil gé-



néral de la mairie ou de vous inscrire sur le [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

■ **Renseignements complémentaires : 02 99 83 62 01.**



### COUPON RÉPONSE ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

**Je serai présent(e) le samedi 2 octobre 2010 à 10h30 dans l'auditorium du centre culturel.**

Je serai accompagné(e) de ..... adulte(s) et de ..... enfant(s)

## Pique-nique chorégraphique avec *Les Glacières Bleues*, le 26 septembre



De nombreux habitants avaient participé au 1<sup>er</sup> rendez-vous des Glacières Bleues de l'été, en septembre 2009.

La 2<sup>e</sup> saison des Glacières Bleues de l'été est un programme proposé par la Ville de Cesson-Sévigné pour partager un pique-nique artistique. Vous apportez votre glacière et nous vous proposons d'agrémenter votre repas avec un spectacle. L'objectif est de venir près de chez vous, de faire se rencontrer les habitants de la commune. **Rendez-vous le**

**dimanche 26 septembre au Placis Vert à 12h30 avec la compagnie Calabash.** Elle proposera des performances chorégraphiques avec musique et danse Jazz, un moment autour de petits bonheurs ressourçant : respiration, sensation, plaisir de l'instant, saveur des mouvements et de la danse.

■ **Gratuit. Ouvert à tous.**

## Donnez votre sang, le 5 octobre

**Vous aussi vous pouvez sauver des vies !**

Une collecte de sang, organisée par le site de Rennes de l'Établissement français du sang Bretagne avec le soutien de l'association pour le Don de sang bénévole, aura lieu **le mardi 5 octobre au Carré Sévigné, de 10h à 13h et de 15h à 19h.** Pour satisfaire les besoins des 500 000 malades transfusés chaque année en France, l'EFS compte sur la générosité des donneurs car le sang artificiel n'existe pas et les besoins en sang sont quotidiens : 9 000 dons sont nécessaires chaque jour en France, dont 550 en Bretagne. Le don du sang est un geste simple qui dure environ 1 heure (10 mn pour le prélève-

ment). Il faut être âgé de 18 à 70 ans, être en bonne santé et ne pas se présenter à jeun. Avant chaque don, un médecin de l'EFS réalise un entretien confidentiel avec pour principe essentiel : respecter la sécurité du receveur et du donneur. Puis le prélèvement est effectué à l'aide de matériel stérile et à usage unique. Le don se termine par une collation conviviale avant le retour au quotidien.

■ **À noter : outre les 1 700 collectes mobiles organisées chaque année en Bretagne, le site de Rennes accueille les donneurs du lundi au vendredi, sur rendez-vous en contactant au préalable le 02 99 54 42 22.**

## Recensement agricole 2010 : démarrage annoncé !

Jusqu'en avril 2011, près de 3 000 enquêteurs vont à la rencontre de plus de 500 000 agriculteurs pour procéder au recensement agricole. Cette vaste enquête décennale fournira une photographie complète et détaillée de l'agriculture française, essentielle pour accompagner l'évolution de ce secteur économique-clé. Elle permettra aussi aux Français de mieux connaître les professionnels qui la composent. Tous les agriculteurs sont concernés par le recensement agricole. À Cesson-Sévigné, c'est la Draaf Bretagne - Service régional de l'information statistique et économique – qui organise ce recensement. Les enquêteurs spécialement formés sont munis d'une carte professionnelle attestant de leur habilitation à interroger les agriculteurs.

■ Renseignements par courriel :  
[ra2010.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr](mailto:ra2010.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr)



## Centre de loisirs des 4-11 ans

### Inscription pour les mercredis et petites vacances scolaires

Dès qu'un dossier est constitué auprès du service Monétique pour la carte "Fastoche", auprès du bureau du centre de loisirs pour la fiche de renseignements et la fiche sanitaire, la réinscription pour les mercredis est automatique (de nouvelles inscriptions en cours d'année peuvent, le cas échéant, être refusées si le nombre d'animateurs est limité). Pour les petites vacances scolaires, une période de deux semaines environ est ouverte avant leur début, pour des inscriptions obligatoires.

### Accompagnement aux activités culturelles et sportives les mercredis

Ce service gratuit existe de par la volonté de

l'équipe d'animation et ne constitue pas un droit acquis pour les familles. Il a fallu, pour des raisons pratiques, en limiter l'ampleur. Ainsi, en raison de problèmes d'autonomie, les enfants de maternelle ne peuvent être conduits au judo ou à la piscine. De même, à 12h, seuls les enfants inscrits à l'école de football et aux activités du centre culturel seront repris par nos soins. Il est demandé aux familles dès qu'elles connaissent les créneaux (lieux et horaires d'activités) de nous en informer afin de bien préparer le début de ce service d'accompagnement.

■ Renseignements : Alain Le Nevé et Bertel Dagorn. Tél. : 02 99 83 91 40.  
[centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr)

## Opération "Coupon Sport" 2010



© MICHEL OGIER

La Ville de Cesson-Sévigné, en lien avec la Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports, renouvelle l'attribution des coupons sports aux jeunes cessonais. Cette opération concerne les jeunes âgé(e)s de 10 à 18 ans né(e)s entre le 1<sup>er</sup> janvier 1992 et le 31 décembre 2000 et dont les familles bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire.

Seules les associations sportives agréées et à jour de leur agrément peuvent accepter ces coupons. L'enregistrement et la délivrance de ces coupons se feront à l'accueil du service des Loisirs de la mairie, sur **présentation des documents suivants et après inscription dans les clubs** :

- pièce d'identité ou livret de famille ;
- original de l'attestation du bénéfice de l'al-

location de rentrée scolaire 2010-2011 (lettre de la CAF ou bulletin de salaire pour les régimes spéciaux) ;

- coordonnées du club dans lequel le jeune est inscrit ;
- attestation d'inscription à l'association sportive précisant le coût de l'adhésion sportive 2010-2011, le sport pratiqué et la fédération sportive concernée.

Pour la saison sportive 2010-2011, la prise en charge s'effectuera suivant le barème ci-dessous :

- de 45 à 90 € .....1 coupon .....soit 20 €
- à partir de 91 € .....2 coupons .....soit 40 €

**Une seule inscription est prise en compte lors d'activités sportives multiples.**

- Renseignements complémentaires auprès du service des Loisirs au 02 99 83 52 15.

## Allumage de feux : arrêté du maire

Considérant que l'état actuel de sécheresse de la végétation est de nature à favoriser le développement d'incendie et qu'en conséquence, la sécurité publique nécessite l'adoption de mesures susceptibles de réduire le risque d'incendie sur le territoire communal, le maire a pris l'arrêté suivant : **jusqu'au 30 septembre, l'allumage de feux de toutes natures ainsi que les feux**

**d'artifices familiaux et privés sont strictement interdits sur la commune. Les barbecues privés peuvent se faire uniquement dans un espace privatif** dégagé et en prenant la précaution de se munir de dispositifs conformes à cet usage et de disposer de moyens adaptés pour éteindre immédiatement un éventuel départ d'incendie.

## Apprendre le breton avec plaisir !

Cette année, 5 000 adultes ont appris le breton par envie personnelle, pour leur loisir ou pour un projet professionnel. Que ce soit sous forme de cours du soir, de stages courts, de stages intensifs ou de cours par correspondance, vous pouvez apprendre le breton près

de chez vous selon une formule adaptée à vos besoins : 150 centres dispensent des formations un peu partout en Bretagne.

- Pour connaître le centre le plus proche de chez vous :  
0 820 20 23 20.



## Un "coupon sport" pour les 6-9 ans

Le "coupon sport" est un dispositif mis en place par le Conseil général et la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports pour faciliter l'accès des 10-18 ans à une activité sportive. Pour en bénéficier, la famille doit être bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire et inscrire son enfant dans un club agréé "sport" et affilié à l'ANCV.

**La municipalité a souhaité faire bénéficier les familles ayant des enfants de 6 à 9 ans de ce même dispositif afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à**

une activité sportive. 240 enfants de moins de 10 ans, dont **les familles bénéficient des tarifs dégressifs** communaux, ont été recensés. Ils pourront pratiquer de nombreuses disciplines (foot, basket, volley, handball, gymnastique,...)\* grâce à **l'aide de 20 € forfaitaire par an et par enfant accordée à la famille**. Cette aide ne concerne pas les écoles municipales de sport.

\* à condition que le club soit agréé par la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports.

## L'espace-jeu petite enfance a rouvert le 14 septembre

Situé dans la salle n°9 du centre de loisirs, mail de Bourgchevreuil, l'espace-jeu a rouvert le 14 septembre.

• **Pour les parents, les enfants jusqu'à 3 ans et les futures mamans** : c'est un lieu d'éveil et d'échanges. Il fonctionne sur le principe d'un accueil qui respecte l'anonymat avec l'obligation à l'adulte de rester avec l'enfant qu'il accompagne toute la durée de la séance. Les échanges s'établissent à partir d'activités d'éveil et de jeux organisés pour les enfants. C'est un service gratuit et ouvert à tous les Cessonnois de 9h30 à 11h30 tous les vendredis.

• **Pour les assistantes maternelles indépendantes** : il leur permet de se retrouver dans un espace ludique qui leur est réservé. Des ateliers d'éveil, en collaboration avec les assistantes maternelles sont proposés aux enfants de 9h30 à 11h30 tous les mardis et jeudis et aux parents, enfants et assistantes maternelles de 15h à 17h tous les jeudis.

■ **Infos complémentaires** : Maison de l'Enfance – 28, rue de Belle Épine.  
**Contact** : Michèle Pitou.  
**Tél.** : 02 99 83 74 11 ou 06 15 16 12 49.  
[service-enfance@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:service-enfance@ville-cesson-sevigne.fr)

## Braderie du 3 octobre : circulation et stationnement



• La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits sur les voies suivantes le **dimanche 3 octobre de 0h à 19h** (sauf pour les services d'urgences) :

- mail de Bourgchevreuil ;
- boulevards de Dézerseul (du rond-point boulevard des Métairies jusqu'à l'intersection avec la rue de Clairville) et des Métairies (jusqu'au rond-point avec la rue de Belle Épine) ;
- rues du Calvaire, de la Fresnerie, Saint-Martin, de la Croix Connue, de l'Hôtel de Ville

et de la Chalotais (du rond-point Caradeuc/Belle Épine jusqu'au rond-point avec le boulevard de Dézerseul) ;

- cours de la Vilaine ;
- place des Arcades.
- La **rue du Muguet** sera interdite au stationnement dans sa partie comprise entre le n°43 et le n°53.
- Le **parking du centre de loisirs** sera interdit au stationnement le **dimanche 3 octobre de 0h à 19h**.
- La **rue des Vieux Ponts** sera interdite à la circulation le **dimanche 3 octobre de 0h à 19h**.
- Tout stationnement et toute circulation dans le périmètre de la braderie seront considérés comme gênants (article R 417-10 du Code de la Route). Les véhicules seront mis en fourrière.
- Les usagers venant du boulevard de Dézerseul seront déviés par la rue du Grand Domaine/rue des Noës/rue de Clairville.
- La rue de la Chalotais sera libre à la circulation depuis le rond-point Belle Épine/Caradeuc jusqu'au rond-point du Placis Vert.
- Les usagers venant de Rennes en direction de Cesson-Sévigné seront déviés par la rue des Roses.

## Kermesse Saint-Martin, le 26 septembre



La troupe Païdeïa animera la kermesse Saint-Martin, le dimanche 26 septembre.

**La paroisse Sainte-Catherine-de-Sienne organise, le dimanche 26 septembre, la kermesse Saint-Martin** sur la place de l'Église. Voici le programme :

- 10h30 : messe avec **accueil des nouveaux paroissiens** cessonais arrivés depuis moins de 1 an dans la communauté. La célébration sera suivie d'un apéritif de bienvenue ;
- À partir de 12h : **restauration sur place** avec galettes saucisses, crêpes, pâtisseries,...
- Tout l'après midi :
  - **distractions** avec stands divers et jeux pour tous, structure gonflable,...
  - **restauration** avec galettes, crêpes, salon de thé, pâtisserie et buvette ;
  - **visite commentée de l'église** (avec la collaboration de l'association Cesson, Mémoire et Patrimoine) ;
  - **exposition du "Trésor" de l'église** : ostensor, calices, ciboires, bannières, reliquaires,...

- récital du chœur des **Petits Chanteurs de Saint Martin** ;

- invitation au voyage dans les années 50 avec **la troupe Païdeïa** avec les extraits d'une comédie musicale créée par la troupe et présentée pour la première fois cet été à la Guerche devant près de 2000 spectateurs ;

- 18h30 : tirage de la souscription.
- La paroisse tiendra également un stand sur le marché du samedi 25 septembre.**

### "Elles" par la troupe Païdeïa

La création originale intitulée "Elles" sera présentée le 26 septembre. Le public sera plongé au cœur des années 50, dans une histoire mise en relief par des musiques éclectiques allant du jazz au rock et alliant reprises et compositions. Les chanteurs et danseurs de la troupe Païdeïa auront le plaisir de vous présenter des extraits de cette toute dernière comédie musicale et vous dévoileront quelques tableaux tout au long de l'après-midi.

BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES

**Piscine fermée le 3 octobre**

La piscine sports et loisirs sera fermée le dimanche 3 octobre en raison de la tenue de la braderie dans les rues du centre-ville.



**Permanence du conseiller général**

Prochaine permanence du conseiller général Guy Jouhier, le **mercredi 13 octobre** au Mairnoir de Bourguevieux, de 18h à 19h.

**Conciliateur de justice**

Le conciliateur de justice est chargé de recevoir, à leur demande, les personnes qui ont un litige et souhaitent tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. **Permanence deux mardis par mois (sauf pendant les vacances scolaires), de 14h à 16h30. Informations et inscriptions : 02 99 83 52 00.**

**Architecte conseil**

L'architecte conseil a pour mission de répondre à vos questions en matière de construction neuve, de réhabilitation, de modification ou d'aménagement des abords de votre maison avant le permis de construire. **Yannick Perruez tient une permanence gratuite les mardis 28 septembre et 12 octobre, de 9h à 12h, en mairie. Prendre rendez-vous au 02 99 83 52 13.**

**nouveau bureau**

**IMMOBILIER CONSULTING**  
AGENCE IMMOBILIERE

*s'est installée le 1<sup>er</sup> juin dans la Galerie du Centre Commercial Beausoleil*

**06 14 59 60 62**

**Corinne TABARD**

présente depuis 2005 à Cesson-Sévigné

[www.immobilier-consulting.com](http://www.immobilier-consulting.com)

**chic' au pli** 02 99 32 24 25

**VOUS PASSEZ... ON REPASSE!**

**chic' au pli**  
44 A, rue de Bray - 35570 Cesson-Sévigné  
Tel. 02 99 32 24 25 • Fax. 02 99 32 24 26

## Braderie : le Comité des Fêtes mobilisé depuis 40 ans !



Une quinzaine de bénévoles du Comité des Fêtes assure l'organisation en amont de la braderie.

**En 40 ans, la braderie de Cesson-Sévigné s'est développée pour accueillir aujourd'hui 2000 bradeurs et des milliers de visiteurs. Le fruit du travail des bénévoles du Comité des Fêtes, présidé par Luc Ribot.**

*"C'est Aimé Lemercier qui est à l'initiative de la braderie. Il voulait créer une animation à Cesson-Sévigné. À l'époque, les bradeurs s'installaient rue de la Mairie, aujourd'hui cours de la Vilaine, dans le bas de la rue de la Croix Connue et sur la place de l'Église. Le tour était fait !", se souvient Luc Ribot.*

En 2000, Luc Ribot devient président du Comité des Fêtes, créé en 1956. Il met en place, après s'être appuyé sur l'expérience du comité d'organisation de la braderie Saint-Martin, le système de réservation. *"Car les bradeurs s'installaient où bon leur semblait. Cela devenait anarchique."* La braderie prend également un nouvel essor avec l'utilisation des supports de communication spécialisés. *"Nous avons pu toucher des bradeurs mais surtout des visiteurs venus de Bretagne, de Normandie et des Pays de la Loire."* La manifestation passe rapidement de 1000 bradeurs à 2000. Les visiteurs sont au rendez-vous et toujours plus nombreux. Le centre-ville ne suffit plus, la braderie prend alors ses aises rue de Clairville et sur une partie du boulevard des Métairies. En 2009, le lancement du site internet du Comité permet de faciliter le travail puisque la fiche d'inscription devient téléchargeable. Côté organisation, une quinzaine de bénévoles œuvre en amont tandis qu'ils sont une trentaine le jour "J", aidée par les services de la Ville. *"Le plus délicat est de traiter les de-*

*mandes d'emplacements et de satisfaire tout le monde mais la convivialité reste le maître-mot !"*

### Des animations pour tous, le 3 octobre

La braderie draine des milliers de visiteurs de tous âges. Sur la place du Marché, un manège et des structures gonflables font le bonheur des plus jeunes. *"Du maquillage pour les enfants sera proposé par les élèves de l'école Le Cozic. Un orgue de barbarie animera également la place. Il y aura la désormais traditionnelle exposition de voitures neuves et d'occasion et un quizz spécial Cesson-Sévigné pour tous, avec des entrées offertes par la piscine municipale et le cinéma Le Sévigné."* Mais la grande nouveauté cette année est la présence du stand de l'association "Cesson, Mémoire et Patrimoine". *"Elle présentera une exposition de cartes postales anciennes. Nous souhaitons d'ailleurs, à l'avenir, donner plus d'espaces aux collectionneurs..."*

### Un Comité des Fêtes attentif

À l'issue de la braderie, et depuis quelques années déjà en toute discrétion, le Comité des Fêtes verse des dons à des associations de solidarité. *"Cesson-Solidarités, Pandiassou, Euphonie ou Cesson Handicap 35 en bénéficient. Nous comptons poursuivre, voire amplifier ce volet social. De leur côté, Cesson-Solidarités, Association d'Échanges Solidaires Cesson-Dankassari et le Rotary Club de Cesson-Sévigné tiendront un stand, place du Marché, sur lequel les visiteurs trouveront les renseignements sur leurs activités."*

■ **Rendez-vous le dimanche 3 octobre de 6h à 18h. Restauration sur place.**

# L'E-ADMINISTRATION VOUS FACILITE LES CHOSES



## CARTE FASTOCHE ET ACTE DE NAISSANCE VIA INTERNET

Sur la page d'accueil du site de la ville, le bouton "Les services en ligne" est destiné à faciliter la vie et les démarches pour les familles utilisatrices en leur permettant de consulter leur compte famille et de l'approvisionner par un paiement en ligne sécurisé grâce à la carte bancaire. Les services concernés par ce moyen de paiement sont: **les restaurants scolaires, l'accueil périscolaire du matin et du soir, les études surveillées, le centre de loisirs, la maison de l'enfance "Comptines et compagnie".** Les familles concernées par la carte Fastoche

ont reçu par courrier leur code d'identification.

■ **Informations : 029983 5208.**

Dans le même temps, Cesson-Sévigné offre la possibilité à ses administrés de recevoir son acte de naissance par une démarche internet. Ainsi, en quelques clics, **vous pouvez obtenir votre acte de naissance. Il faut, bien sûr, que votre mairie du lieu où vous êtes né soit inscrite sur ce téléservice en ligne. Vous pouvez vous en assurer en cliquant sur la liste des communes françaises inscrites.**

■ **Renseignements : 029983 5200.**

## ÉTAT CIVIL

DU SAMEDI 21 AOÛT AU VENDREDI 3 SEPTEMBRE

### Naissances

- Lilwen HOLLARD
- Marie GUILHE LA COMBE DE VILLERS

### Mariages

- Joël TADIER, informaticien et Karine BRAULT, ouvrière agro-alimentaire
- Sébastien VINCE, ingénieur en informatique et Marine WOEFFEL, ingénieur en informatique
- Grégoire CELESTIN, responsable d'inspecteurs qualité et Klervi VERMARD, orthophoniste
  - Jérôme BORELY, statisticien de l'INSEE et Julie LANIEL, ingénieure-formatrice en conduite nucléaire

- William RODONY, militaire et Pauline GARNIER, infirmière
- Stanislas OLIVIER, moniteur de tennis et Sophie BIENVENU, secrétaire médicale
- Ronan BOUGERIE-NAVARRÉ, gardien de la paix et Céline GUILLEMETTE, inspectrice des douanes
  - Germain SOURGET, informaticien et Nathalie CALVEZ, notaire stagiaire

### Décès

- René SCHMITT, 90 ans
- Charles NOUVEL, 80 ans
- François DE MARTIN, 70 ans
- Jean CUGUEN, 88 ans

# La Galette Dorée

SE TIENT À VOTRE DISPOSITION :

- le mardi matin
- le mardi après-midi
- le vendredi matin
- le samedi matin

C/Commercial G20  
C/Commercial Champion  
C/Commercial G20  
Marché

8h00 à 13h15  
15h à 19h15  
8h15 à 13h15

Prix de gros pour toutes associations  
Pour vos commandes :  
**06 83 92 41 35**  
**02 99 62 67 10**

Boulevard de la Côte d'Or  
pour l'accès 3004  
passer la Confrérie "Fouquet"  
de Trébeurden

# DEMANDE ET DÉLAI POUR LA CARTE D'IDENTITÉ ET LE PASSEPORT

## LA DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ SE FAIT EN MAIRIE

**Pour les personnes majeures ou mineures émancipées, fournir :**

- un extrait d'acte de naissance à jour avec filiation ;
- un justificatif d'identité avec photo ;
- l'ancienne carte d'identité ;
- un justificatif de domicile à votre nom ;
- un justificatif de nationalité française (original) ;
- 2 photographies d'identité identiques ;
- les timbres fiscaux : 25 € uniquement en cas de perte ou de vol.

**Pour les personnes mineures, fournir :**

- la copie intégrale d'acte de naissance à jour ;
- le justificatif de l'autorité parentale en cas de divorce ;

- l'ancienne carte d'identité ;
- le justificatif de domicile du représentant légal (original) ;
- le justificatif de nationalité française (original) ;
- 2 photographies identiques ;
- les timbres fiscaux de 25 € en cas de perte ou de vol.

**À noter :** la présence du demandeur est nécessaire tant pour le dépôt de la demande que pour le retrait du document. La validité de la carte nationale d'identité est de 10 ans.

**Délai :** 7 ou 8 semaines minimum sont nécessaires pour obtenir la carte d'identité.



## LE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE SUR RENDEZ-VOUS

La demande de passeport biométrique en mairie se fait désormais sur rendez-vous afin d'éviter trop d'attente aux usagers.

**Le public doit renseigner un formulaire de demande et fournir :**

- un extrait d'acte de naissance avec filiation. Pour les mineurs, fournir de préférence une copie intégrale de l'acte de naissance ;
- un justificatif d'identité avec photographie (original). Pour les mineurs, fournir le justificatif de l'identité du représentant légal ;
- un justificatif de domicile à votre nom (original) ;
- un justificatif de la nationalité française (original) ;
- un justificatif de l'exercice de l'autorité parentale en cas de divorce (original) ;
- deux photographies identiques ; (sauf si prise de vue faite en mairie)
- les timbres fiscaux :

**Les tarifs :**

- Si le demandeur fournit ses 2 photos :
  - 86 € en timbres fiscaux (pour un majeur) ;
  - 42 € en timbres fiscaux (pour un mineur de 15 à 18 ans) ;
  - 17 € en timbres fiscaux (pour un mineur de

moins de 15 ans).

- Si le demandeur ne fournit pas ses 2 photos :
  - 89 € en timbres fiscaux (pour un majeur) ;
  - 45 € en timbres fiscaux (pour un mineur de 15 à 18 ans) ;
  - 20 € en timbres fiscaux (pour un mineur de moins de 15 ans).

Ce nouveau passeport a une durée de validité de 10 ans pour un majeur et de 5 ans pour un mineur. Vous devrez rendre votre ancien passeport même s'il est périmé depuis de nombreuses années. Si vous n'êtes pas en capacité de le produire, fournir le justificatif de perte ou de vol.

**Les horaires de recueil des informations :**

- Le lundi, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30 ;
- Le mardi et le mercredi, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h45 ;
- Le jeudi, de 13h30 à 16h45 ;
- Le vendredi, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h30
- Le samedi, de 9h30 à 11h30.

**15 jours à 3 semaines sont nécessaires pour obtenir le passeport biométrique.**

■ Prendre rendez-vous au 02 99 83 52 00.

DU CENTRE ET DE LA DROITE

## À VOTRE ÉCOUTE...

Vous trouverez nos coordonnées ci-dessous. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations ou questions en nous écrivant, en nous appelant ou en venant vers nous lors des manifestations au cours desquelles nous ne manquerons pas de vous représenter cette saison à nouveau.



**LE JEUNE Hervé**  
18, rue de la Plesse  
le-jeune.herve@wanadoo.fr  
06 08 94 93 64



**GOBAILLE Françoise**  
39, rue de Rennes  
francoise.gobaille@wanadoo.fr  
06 78 10 95 24



**ALEXANDRE Christèle**  
7, allée Morgane  
chacm@orange.fr  
06 29 79 41 65



**JOUANNIGOT Simone**  
simone.jouannigot@bbox.fr  
06 77 81 32 78



**BORELY Jean-Pierre**  
28, rue de la Coulée  
jp.jb.or@wanadoo.fr  
06 43 09 48 64



**LECUE Annie**  
18, rue des Grandes Mottes  
annielecue@hotmail.com  
02 99 83 26 81



**CABARBAYE Chantal**  
40, rue de Clairville  
chantal.cabarbaye@wanadoo.fr  
02 99 83 27 67



**PLOUHINEC Albert**  
65, boulevard de Dézerseul  
albert-plouhinec@orange.fr  
06 43 09 48 64

**GARAGE**



**JAN**

Agent Renault

17, rue de Rennes - 35510 CESSON-SÉVIGNIÉ - TEL. 02 99 83 11 42



- VENTE VÉHICULES NEUFS et OCCASIONS TOUTES MARQUES
- DÉPANNAGE



**Cycles Béon Cesson**

Concessionnaire : MBK - LOCK - LAPIERRE - ORBEA - PEUGEOT MTC - FYM

44 B, rue de Bray - CESSON - 02 99 22 79 15

Fax : 02 99 51 22 85 - [www.beonsports.com](http://www.beonsports.com) - [gerard.beon@wanadoo.fr](mailto:gerard.beon@wanadoo.fr)



**SAV assuré**

## Menus du 15 septembre au 1<sup>er</sup> octobre

### Mercredi 15

- Salade catalane
- Pizza au chorizo avec salade verte
- Fraidou
- Glace

**Goûter** : pain, beurre et chocolat

### Jeudi 16

- Feuilleté au fromage/crêpe au fromage
- Palette de porc à la moutarde avec haricots verts
- Yaourt aromatisé
- **Fruit bio**

**Goûter** : pain et fromage

### Vendredi 17

- Pastèque/concombres sauce yaourt
- Steak haché avec frites
- Gouda
- Purée de pommes/cocktail de fruits

**Goûter** : pain, beurre et fruit

### Lundi 20

- Tomates ciboulette/melon
- Omelette au fromage avec poêlée de légumes
- Yaourt nature sucré
- Madeleine

**Goûter** : pain et fromage

### Mardi 21

- Betteraves aux pommes/choux-fleurs mimosa
- Albondigas espagna avec semoule
- Tome grise
- **Fruit bio**

**Goûter** : pain et confiture

### Mercredi 22

- Salade provençale
- Sauté de dinde au miel épicé avec petits pois à la française
- Rondelé
- Poire

**Goûter** : pain, beurre et chocolat

### Jeudi 23

- Pâté de campagne cornichon/mortadelle
- Filet de poisson beurre citronné avec purée de brocolis avec **lait bio**
- Cantal
- Pomme

**Goûter** : brioche et chocolat

### Vendredi 24

- Carottes râpées vinaigrette/salade méridionale
- Rôti de porc au jus avec haricots blancs cuisinés
- Brie
- Entremets avec **lait bio**

**Goûter** : pain, beurre et fruit

### Lundi 27

- Céleri rémoulade/radis à la croque
- Steak haché de volaille au jus avec macaroni
- Cantafrais
- Mousse au chocolat au lait

**Goûter** : pain, beurre et fruit

### Mardi 28

- Crêpe au fromage/feuilleté
- Bœuf bourguignon avec carottes persillées
- Yaourt aromatisé
- **Fruit bio**

**Goûter** : pain et confiture

### Mercredi 29

- Saucisson à l'ail cornichon
- Filet de poisson sauce américaine avec ratatouille
- Fromage frais sucré
- Banane

**Goûter** : pain et fromage

### Jeudi 30

- Semoule fantaisie/salade arlequin
- Jambon braisé avec gratin de choux-fleurs
- Saint-Paulin
- Nashi

**Goûter** : pain, beurre et chocolat

### Vendredi 1<sup>er</sup>

- Melon/tomates vinaigrette
- Filet de poisson sauce betterave avec riz créole
- Chantailou
- Cocktail de fruits
- **Pain bio**

**Goûter** : yaourt et fruit

3<sup>ème</sup> salon 2010  
de la  
**DIVERSITÉ  
VÉGÉTALE**

*Délices de plantes*

**25 & 26 septembre**

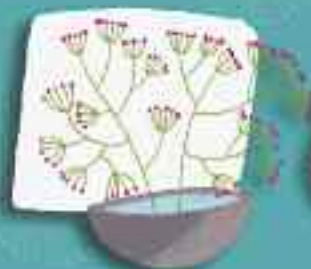
**PARC de la HUBLAIS  
CESSON-SEVIGNE-35**

- ARTS DU JARDIN - CONFÉRENCES - ART FLORAL -  
- EXPOSITION / VENTE DE VÉGÉTAUX -

**10h à 18h**

Entrée 4 €

(Café pour les - de 14 ans)



Organisation : Société d'Horticulture d'Ille et Vilaine  
en partenariat avec la Ville de Cesson-Sévigné et Rennes Métropole.

[www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

## ENVIRONNEMENT ET DIVERSITÉ VÉGÉTALE : LES SCOLAIRES SENSIBILISÉS

**D**ans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts sur le domaine public de la commune, en lien avec l'année de la biodiversité, Luc Briant, conseiller municipal délégué à l'agriculture, aux espaces verts et aux jardins, a proposé, fin août aux groupes scolaires Bourgchevreuil et Beausoleil, de laisser dans leur établissement une surface non fauchée qui pourrait permettre de sensibiliser les enfants à la découverte de la diversité végétale. Des parcelles ont été proposées, actuellement entretenues en gazon dans l'enceinte des écoles, qui seront fauchées vers le mois d'octobre. À suivre...



Les parcelles proposées pour une mise en gestion différenciée à l'école Beausoleil et Bourgchevreuil.

### Différentes actions sont menées dans les écoles :

#### École Beausoleil

- Élémentaire : création d'un jardin potager en deux endroits, derrière l'école, avec mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie et d'un composteur ;
- Maternelle : création de cinq petits jardins potagers avec mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie et d'un composteur.

**Élémentaire Bourgchevreuil** : création de quatre jardins potagers.



La maternelle Beausoleil possède des petits jardins potagers.



## LA BIODIVERSITÉ DANS TOUS SES ÉTATS, DU 24 AU 26 SEPTEMBRE !

La Ville de Cesson-Sévigné organise le 2<sup>e</sup> volet des états généraux du développement durable qui sera dédié à la biodiversité, le 25 septembre. Cette réunion prend appui sur le salon "Délices de Plantes", qui se tiendra les 25 et 26 septembre.



### Les états généraux du développement durable - 2<sup>e</sup> volet

Ils auront lieu le **samedi 25 septembre**, salle de la Touche Ablin à 14h. Trois ateliers seront proposés sur :

- les espaces verts publics (élagage, fleurissement, gestion différenciée) ;
- les déchets verts (broyage, compostage) ;
- les jardins familiaux et/ou le fleurissement de la ville.

■ **Pour y participer, inscription au 02 99 83 52 06 ou par courriel : services-techniques@ville-cesson-sevigne.fr**

### Conférence de Denis Pépin, le 24 septembre

Le vendredi 24 septembre, Denis Pépin est invité par la Ville de Cesson-Sévigné pour donner une conférence avec diaporama et films sur "**Compostage et paillage : réduisez et valorisez vos déchets ménagers pour un jardin fertile et facile**". Rendez-vous à 20h30, salle de la Touche Ablin. Entrée gratuite. Le spécialiste du jardinage au naturel valorise les déchets verts et de cuisine pour avoir le moins de travail possible et le plus de résultat au potager et au jardin. "*Le paillage est le principe de la nature adapté au jardin pour que cela soit pratique et esthétique. Quant au*

*compostage, il est la seule forme de valorisation des déchets de cuisine.*"

### Salon de la diversité végétale "Délices de plantes", les 25 et 26 septembre

Ce 3<sup>e</sup> rendez-vous, organisé par la Société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine en partenariat avec la Ville de Cesson-Sévigné et Rennes Métropole, aura lieu le **samedi 25 et le dimanche 26 septembre dans le parc du centre de la Hublais, de 10h à 18h**. Durant 2 jours seront proposées :

- **Exposition vente de végétaux** par des pépiniéristes, producteurs horticulteurs régionaux, d'objets de décoration de jardin, créations d'artistes décorateurs ;
- **Démonstrations de compositions florales** sur des thèmes variés devant le stand de la Société d'Horticulture ;
- **Exposition sur la gestion différenciée** à Cesson-Sévigné, sur le stand de la Ville.

### Conférences :

- **Samedi à 14h30** avec **Philippe Munier** : préoccupations des jardiniers, les grands thèmes (à partir des questions des auditeurs de France Bleu Armorique) ;
- **Samedi à 16h30** avec la **Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)** : les oiseaux au jardin ;
- **Dimanche à 14h30** avec **Denis Pépin** : les cultures associées et les plantes compagnes au potager est-ce utile ? ;

**Philippe Munier** répondra à toutes vos questions comme il le fait le dimanche matin sur France Bleu Armorique.

**Animations pour les enfants** avec ateliers de repotage, bouturage et jeu de piste.

**Stand Ville de Cesson-Sévigné** avec accueil, présentation de la commune et de la gestion différenciée des espaces verts publics.



Denis Pépin dans son jardin dont les feuilles mortes font une couverture protectrice et esthétique.

- **Dimanche à 16h30** avec **Michel Adam** : les fruitiers : choix, modes de culture et saveurs.

■ **Pratique :**

**Sur place : petite restauration, salon de thé, découvertes de nouvelles saveurs, garderie pour les plantes achetées avec service de brouette, parking gratuit à proximité. Entrée : 4 € (gratuit pour les moins de 14 ans).**

**D'autres rendez-vous en octobre et novembre...**

- Le **samedi 2 octobre**, Denis Pépin vous invite à participer à une journée dédiée au paillage. Un premier

atelier sur le paillage au potager aura lieu dans les jardins familiaux de la Boulais. Le second se déroulera dans un jardin public avec la démonstration de broyage à la tondeuse puis la meilleure façon d'utiliser le paillage obtenu.

- Dans le cadre du Festival des Sciences, le **mardi 19 octobre** à 18h30 dans la salle du Pressoir : conférence sur "Biodiversité et eaux souterraines". **Samedi 23 octobre** à 14h : visite et conférence embarquée sur "L'eau et la biodiversité des berges de la Vilaine".
- **Début novembre** : intervention sur l'écologie urbaine.

## VÉLOS : RÉALISATION D'UNE NOUVELLE LIAISON

Les travaux pour la réalisation de la piste cyclable Bordage - centre commercial Carrefour ont démarré le 6 septembre. Cette liaison s'inscrit dans la continuité de la piste déjà réalisée centre commercial Carrefour - village de Forge. Ainsi, nous aurons une continuité village de Forge - centre-ville.

La durée des travaux est de 3 mois (travaux + signalisation horizontale et verticale). Le coût de l'opération est de 250 000 € TTC. La maîtrise d'œuvre est réalisée en interne par les services tech-

niques. Les travaux consistent en la réalisation :

- partie montante Bordage - pont SNCF : 1 trottoir de 1,50 m + 1 bande cyclable de 1,50 m + 1 voie de 3 m de large ;
- partie descendante pont SNCF - Bordage : 1 bande cyclable + 1 voie de 3 m de large ;
- pour le passage du pont : espace partagé de 1,50 m de chaque côté (vélo - piétons) ;
- pont SNCF - centre commercial Carrefour pour chaque côté : 1 trottoir de 1,50 m + 1 bande cyclable de 1,50 m + 1 voie de 3 m de large.

## UNE FÊTE À LA FERME, LE 25 SEPTEMBRE

**D**e juin à septembre, la compagnie Patrick Cosnet parcourt le Grand Ouest sur une scène ambulante tirée par un tracteur : c'est Fermes en Scène ou le moyen d'aller vers de nouveaux spectateurs et le prétexte à une rencontre entre citoyens, ruraux, agriculteurs et artistes. Cette opération originale consiste à présenter de ferme en ferme des spectacles professionnels, des concerts, des expos, des ateliers artistiques et à déguster des produits locaux. Fermes en Scène sera à Noyal-sur-Vilaine le samedi 25 septembre à La Richardière, avec le spectacle "Coup de casquette à Pierre Perret".

■ **Infos et réservations : 06 45 46 20 83 ou 02 99 00 56 41.**  
**Site : [www.compagniepatrickcosnet.com](http://www.compagniepatrickcosnet.com)**



## EMMAÛS RÉCUPÈRE VOS OBJETS, LE 16 OCTOBRE

**L**es déchèteries accueillent trop souvent des objets qui auraient pu être réutilisés. En collaboration avec Rennes Métropole, la communauté d'Emmaüs organise une campagne de récupération d'objets à l'entrée de la **Déchetterie de Cesson-Sévigné, route de Chantepie, le samedi 16 octobre de 9h à 12h et de 14h à 18h.** Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer ou si vous avez des objets trop encombrants, une collecte peut avoir lieu à votre domicile. Il suffit d'appeler Emmaüs au 02 99 45 45 36 - code Cesson.

La communauté d'Emmaüs à Hédé et Rennes propose de vous débarrasser gratuitement de vos meubles, électroménager, hi-fi, vidéo, disques, tableaux, bibelots, vaisselle, livres, revues, papiers, vêtements, dentelles, cycles ou métaux. En vous débarrassant de ce qui vous encombre, vous apporterez votre concours à une organisation sûre et désintéressée. La communauté, d'une cinquantaine de personnes, peut ainsi subvenir à ses besoins et exprimer, de manière tangible, sa solidarité avec les plus souffrants. Des ventes à thème sont également organisées chaque mois.



### boutrolle

Particuliers & professionnels – Dépannages – Remplacements : chauffe-eau, chaudière – Radiateurs à Inertie - Pompes à chaleur - Solaire - Climatisation - Domotique - Alarmes – Luminaires – Aménagement de salles de bains

**Hall d'expo : 38 cours de la Vilaine - Cesson Sévigné**

02.23.45.07.81



NICOLAS

CESSON-SÉVIGNE  
 Route de Langère  
 (A côté d'Augustin)

- Vins - Champagnes et Spiritueux
- Coffrets Cadeaux
- Carte Fidélité (pages des bouteilles)
- Livraison à domicile

Ouvert du Mardi au Samedi  
de 10h à 19h30

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

## MOBILITÉ : LES SALARIÉS DES PEUPLIERS ET DU BORDAGE SENSIBILISÉS LE 24 SEPTEMBRE

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, la Ville de Cesson-Sévigné, en lien avec Rennes Métropole, a mené une enquête sur les déplacements des salariés dans le secteur des Peupliers et du Bordage. "Ils sont nombreux à utiliser la voiture alors que l'offre de mode de déplacements alternatifs est abondante : TER avec la proximité de la halte ferroviaire, bus avec les lignes 67 et 34 du Star au cœur de la zone et aussi la 6 et la 30 à proximité. De plus, un réseau de chemins piétons et de pistes cyclables dessert ces zones d'activités", explique Claude Gérard, l'adjoint chargé du développement durable, de l'environnement et des infrastructures. 67 entreprises représentant 937 salariés, un chiffre très représentatif, ont répondu à cette enquête qui a démontré que bon nombre de salariés

habitent dans un rayon de 2 à 5 km. "L'objectif est de les sensibiliser à l'utilisation, plus avantageuse pour eux et l'environnement, d'autres moyens de transports que la voiture."

**La Ville, en partenariat avec Rennes Métropole, propose un midi d'informations et de sensibilisation, le vendredi 24 septembre de 11h30 à 14h.**

Les offres de transports seront présentées par la Star, le TER mais aussi l'association Covoiturage +, en présence des services de la Ville Cesson-Sévigné et de Rennes Métropole. Petite restauration sur place afin de permettre aux salariés (dont la majorité déjeune sur place, d'après l'enquête) de prendre leur temps pour obtenir tous les renseignements. Les stands seront situés entre la route de Paris et la halte ferroviaire, rue du Bordage.



© MICHEL OBIER



## FORMATION ÉCO-HABITAT BRETAGNE POUR LES PARTICULIERS

Les associations "Approche éco-habitat", "Empreinte" et ANCB se sont regroupées pour proposer aux particuliers désireux de réhabiliter, voire de construire leur habitat, des actions de formation répondant aux différents enjeux actuels en termes d'éco-construction, de réhabilitation de l'existant et de maîtrise des ressources. Trois modules fondamentaux permettront d'appréhender la démarche globale de l'éco-habitat et 40 thématiques proposeront des formations spé-

cifiques et concrètes, mêlant théorie et pratique en atelier et sur chantier concret.

Les stages d'une journée à 5 jours ont principalement lieu le week-end. Capacité d'accueil de 8 à 10 stagiaires. Tarif : 80 € la journée (70 € pour les modules fondamentaux).

■ **Inscriptions : [www.eco-habitat-bretagne.org](http://www.eco-habitat-bretagne.org). Infos : centre de formation Compagnons Bâisseurs Bretagne - 22, rue de la Donelière à Rennes. Tél. 02 99 02 60 60.**

## UN CENTRE “LES PETITS BILINGUES-CLASS’BILINGUE” À CESSON-SÉVIGNÉ

Un centre “Les Petits Bilingues-Class’Bilingue” est ouvert à Cesson-Sévigné depuis le 20 août. Comme à Rennes, il propose d’apprendre l’anglais en s’amusant pour les 3-18 ans.

“Welcome. I love english.” Traduction : “Bienvenue. J’aime l’anglais.” Bientôt vos bambins comprendront cette expression comme si elle était dans leur langue maternelle. C’est ce que propose de faire le centre d’apprentissage d’anglais “Les Petits Bilingues-Class’Bilingue”. Carole Quentric, la directrice explique : “Nous souhaitons faire de l’anglais une langue maternelle. “Les Petits Bilingues-Class’Bilingue” sont des centres d’apprentissage pour les enfants et adolescents de 3 à 18 ans pour apprendre l’anglais de manière ludique. Les animateurs sont de langue maternelle anglaise et expérimentés. Les enfants viennent 1h ou 1h30 chaque semaine, en petits groupes de 5 à 10 enfants, découvrir un programme pédagogique qui comprend plusieurs thèmes pour apprendre l’anglais et s’ouvrir à la culture anglo-saxonne à travers des jeux, chants, travaux manuels, séquences vidéos ou même informatique. L’essentiel est que l’enfant s’épanouisse avec nous dans la langue anglaise ! L’objectif est de donner goût à l’an-



Carole Quentric est la directrice du nouveau centre d’apprentissage de l’anglais “Les Petits Bilingues-Class’Bilingue”.

glais afin d’acquérir une aisance à l’oral très jeune. À partir de 7 ans, les enfants peuvent passer le test de Cambridge YLE’ Young Learners English Test.”

Les enfants sont regroupés par niveau et chaque niveau a sa “classe”. Tout est en anglais afin que les enfants soient en complète immersion. Des journées portes ouvertes sont organisées tous les mercredis et samedis de septembre de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

■ Renseignements complémentaires auprès de Carole Quentric au 02 23 42 49 31. “Les Petits Bilingues-Class’Bilingue” - 31, cours de la Vilaine.

[www.lespetitsbilingues.com](http://www.lespetitsbilingues.com)

[www.classbilingue.com](http://www.classbilingue.com)

Courriel : [rennes@lespetitsbilingues.com](mailto:rennes@lespetitsbilingues.com)

### PETITES ANNONCES

La mairie ne saura être tenue pour responsable de tout préjudice direct et indirect découlant de votre utilisation des petites annonces du CIM.

### OFFRES D’EMPLOI

Cherche jeune fille pour **recupérer enfants** à la sortie de l’école, de 16h30 à 19h30 une semaine sur deux. Tél. : 06 28 30 70 55.

Recherchons une personne de confiance, avec expérience, pour effectuer 2h30 de **ménage-repassage** à notre domicile le vendredi (quartier la Monniais). Paiement Cesu. Tél. : 02 23 35 45 20 (midi ou soir).

### DEMANDES D’EMPLOI

Jeune fille propose de **garder vos enfants** en soirée et durant le week-end, avec ou sans aide aux devoirs. Tél. : 06 45 71 99 91.

Personne qualifiée donne **cours à domicile** de maths et de français, du primaire au secondaire. Sou-

tien scolaire, cours de méthodologie et préparation concours. Tél. : 06 64 24 47 02.

Dame cherche **heures de repassage** à faire à son domicile. Accepte les chèques emploi service. Tél. : 02 99 83 16 94.

Cherche au moins **3 heures de repassage** à faire dans la matinée. Expérience. Tél. : 06 32 60 98 78.

### DIVERS

Perdu sur l’aire de jeux du parc de Champagné ou sur le parking devant le lycée Sévigné **montre fillette de la marque Flick Flack** avec bracelet en tissu blanc et fleurs dorées. Valeur sentimentale. Tél. : 02 99 83 15 39.

Trouvés **2 chatons tigrés** gris fin août, rue de la Lande Bouhard. Tél. : 06 79 50 42 40.

# LE PETIT Cim

SUPPLÉMENT JEUNESSE • CULTURE • SPORTS • ASSOCIATIONS • CINÉMA

## DATES À RETENIR

### SEPTEMBRE

- JEUDI 16 : **portes ouvertes** d'AVF Cesson-Sévigné. *Salle de la Touche Ablin.*
- DU VENDREDI 17 AU DIMANCHE 19 : **11<sup>e</sup> "Breizh Open Tennis Handisport"**. *Terrains municipaux : début des matchs le vendredi à 9h, finales le dimanche vers 14 heures. Entrée gratuite.*  
✖ ORG. : OCC
- SAMEDI 18 : **braderie musicale**. *Hall du Centre culturel de 10h à 12h.*  
✖ ORG. : APEM
- SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 : **journées du patrimoine** avec exposition sur les moulins et les minoteries. *Manoir de Bourgchevreuil de 10h à 18h.*  
✖ ORG. : CESSON, MÉMOIRE ET PATRIMOINE.
- SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 : **journées du patrimoine** avec exposition temporaire sur "Le téléphone, de Graham Bell à nos jours" et découverte du Jardin des sons... *Espace Ferrié - Musée des Transmissions de 14h à 18h. Entrée gratuite.*
- VENDREDI 24 : **déambulation littéraire et musicale** avec "La clé du temps", à partir de 12 ans. *Centre culturel à 20h30. Gratuit, sur réservation.*  
✖ ORG. : MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE. INFOS : 02 99 83 52 24.
- VENDREDI 24 : **conférence** sur le compostage et le paillage donnée par Denis Pépin. *Salle de la Touche Ablin à 20h30. Entrée gratuite.*
- JUSQU'AU SAMEDI 25 : **exposition** de sculptures, peintures et présentation de poèmes. *Hall et galerie du Centre culturel.*  
✖ ORG. : CESSON ART ET POÉSIE
- SAMEDI 25 : **États généraux du développement durable - volet biodiversité**. *Salle de la Touche Ablin de 14h à 18h.*  
✖ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ. INSCRIPTIONS : 02 99 83 52 06.
- SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 : 3<sup>e</sup> salon de la diversité végétale "**Délices de plantes**". *Parc de la Hublais de 10h à 18h. Entrée : 4 €.*
- DIMANCHE 26 : **kermesse Saint-Martin** avec messe à 10h30, apéritif de bienvenue pour les nouveaux paroissiens, restauration, distraction visite commentée de l'église, exposition, récital, extraits d'une comédie musicale et tirage de la souscription. *Place de l'Église jusqu'à 19h.*  
✖ ORG. : PAROISSE SAINTE CATHERINE DE SIENNE.
- MERCREDI 29 : **conte musical "Arbre mon Ami"** avec la compagnie M'Ze Shina. *Médiathèque du centre culturel à 15h30. Tout public à partir de 4 ans.*  
✖ INFOS : 02 99 83 52 24.

### OCTOBRE

- SAMEDI 2 : **accueil des nouveaux habitants**. *Auditorium du centre culturel, à partir de 10h30.*  
✖ INFOS : 02 99 83 62 01.
- SAMEDI 2 : **déambulation littéraire et musicale** avec "La clé du temps", à partir de 12 ans. *Centre culturel à 16h. Gratuit, sur réservation.*  
✖ ORG. : MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE. INFOS : 02 99 83 52 24.
- DIMANCHE 3 : **grande braderie**. Centre-ville de 8h30 à 19h.  
✖ ORG. : COMITÉ DES FÊTES.
- MARDI 5 : **collecte de sang**. *Carré Sévigné de 10h à 13h et de 15h à 19h.*
- SAMEDI 9 : **navigation littéraire et impromptue** "Mais lis, mais l'eau". *Rendez-vous au stade d'eaux vives municipal à 15h.*  
✖ INFOS ET RÉSERVATION AU 02 99 83 52 24. ORG. : MÉDIATHÈQUE ET STADE D'EAUX VIVES AVEC LE COLLECTIF "AU BOUT DU PLONGEOIR".

## CHÈQUE SPORT : BIENVENUE AU CLUB !

### Quelles sont les dates de validité de mon Chèque Sport ?

Ton Chèque Sport te permet d'obtenir une aide de 15 € pour la saison sportive 2010/2011, ou pour 2011 si ton adhésion court sur l'année civile. Tu peux imprimer ce Chèque Sport jusqu'au 30 mars 2011. Tu peux le présenter à ton club jusqu'au 10 avril 2011.

### Quelles sont les structures dans lesquelles mon Chèque Sport est valable ?

Ton Chèque Sport est valable dans toutes les structures sportives bretonnes (clubs, centre nautique, centre équestre, etc.) affiliées à une Fédération Française reconnue par le Comité National Olympique et Sportif Français, à l'exception de ton association sportive d'établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Renseigne-toi auprès de ton club. Tu peux par contre aussi bien t'inscrire dans un club unisport (football, judo, etc.) ou dans un club multisports, et ainsi pratiquer toute l'année une ou plusieurs disciplines sportives.

### J'ai déjà payé mon adhésion pour 2010-2011 et je viens seulement d'apprendre que je pouvais bénéficier de mon Chèque Sport.

Tu as jusqu'au 30 mars 2011 pour t'inscrire et jusqu'au 10 avril 2011 pour présenter ton Chèque Sport à ton club. Tu lui demanderas alors de te reverser 15 €. Si tu (ou tes parents) règle ton adhésion annuelle en plusieurs fois, ton club peut également te faire bénéficier de ta réduction sur le dernier versement.

### Je pratique plusieurs activités sportives dans des clubs sportifs différents, puis-je obtenir plusieurs Chèques Sport ?

Oui, tu as le droit à un Chèque Sport par activité sportive. Lors de ton inscription on te demandera quelle discipline tu souhaites pratiquer afin d'avoir un Chèque Sport individualisé pour chacun de tes clubs. Attention, chaque Chèque Sport est unique, si tu utilises le même Chèque Sport pour deux activités différentes ton club ne pourra te faire de réduction.



### Mon club ne connaît pas le principe du Chèque Sport, il ne veut pas me faire bénéficier de ma réduction.

Insiste auprès de ton club car tu es dans ton droit. Rappelle, si besoin, que toutes les informations concernant le Chèque Sport se trouvent sur le site [www.bretagne.fr/chequesport](http://www.bretagne.fr/chequesport). Pour ton club, les démarches sont très simples et il peut contacter la Région Bretagne en cas de besoin : Région Bretagne, Service Jeunesse et Sports, [sport@region-bretagne.fr](mailto:sport@region-bretagne.fr)

### J'ai perdu mon Chèque Sport, que dois-je faire ?

Plusieurs possibilités s'offrent à toi :

- retourne sur ton formulaire d'inscription ([www.bretagne.fr/chequesport](http://www.bretagne.fr/chequesport)) et saisi à nouveau les informations te concernant ; tu pourras alors à nouveau visualiser puis imprimer ton Chèque Sport ;
- retourne sur ton mail de confirmation d'inscription et clique sur le lien ; tu pourras alors à nouveau visualiser et imprimer ton Chèque Sport, prendre à nouveau connaissance de ton numéro de Chèque ;
- enfin, tu as encore la possibilité de communiquer ton numéro de Chèque à ton club, en le saisissant sur Internet, ton club sportif saura qu'il s'agit bien de toi.

## JEUNESSE

## ESPACE CITOYENS : LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES A DONNÉ SON AVIS



Les jeunes ont voté pour choisir le projet du futur Espace Citoyens parmi les trois présentés.

Les trois projets en compétition pour l'aménagement du futur Espace Citoyens ont été exposés dans le hall de la mairie du 7 juillet au 8 septembre. L'objectif était de recueillir l'avis des citoyens sur ce grand projet.

Les élus du Conseil municipal des jeunes ont également été sollicités lors d'une réunion le 31 août en mairie. Claudine David, l'adjointe chargée de l'éducation, de la jeunesse et de la vie citoyenne, a rappelé ce qu'était l'Espace Citoyens, son emplacement face à l'entrée principale de la mairie et ses fonctionnalités.

Bruno Mellet, le directeur des services techniques de la Ville, a ensuite présenté la conception architecturale des projets Bonnot (Saint-Brieuc), Gohlen (Rennes) et Loyer-Brosset (Bruz) aux 9 élus présents, en adéquation avec le cahier des charges demandé qui stipule, notamment, l'utilisation de matériaux et systèmes pour favoriser les économies d'énergie. Les surfaces, le coût et le délai d'étude ont ensuite été évoqués avant le vote des jeunes, qui s'est effectué en présence du maire. C'est le projet Bonnot qui a eu la préférence avec 4 voix, les jeunes étant séduits par la couverture végétale et par la charpente métallique en forme d'arbres. Le projet Golhen a recueilli 3 voix et le projet Loyer-Brosset, 2 voix. *"Cet avis consultatif, tout comme celui des Cessonnaises et Cessonnais, sera pris en compte pour le choix du projet qui sera décidé par les élus lors du Conseil municipal du 17 septembre"*, soulignait Claudine David. Le début des travaux est programmé au printemps 2011.

### Prochains rendez-vous pour les jeunes élus :

- 14 septembre à 17h30 : commission Environnement
- 21 septembre à 17h30 : commission Citoyenneté
- 14 décembre à 17h30 : Conseil municipal.

## UNE FÊTE POUR LA FIN DE L'ÉTÉ

Le service Jeunesse de la Ville, qui regroupe les maisons des jeunes l'Escale et l'Etournel pour les 11-17 ans, a organisé le 27 août sa fête de fin d'été. Jeux (combat de sumos, cirque...), expositions photos et pot de l'amitié ont eu lieu au Placis Vert tandis que les deux concerts d'Hairgass et d'Absynthe se sont déroulés sous le préau de l'école Bourguevreuil pour cause de mauvais temps.

Les deux structures vous attendent pour de nouvelles activités et nouveaux projets.

■ Infos : [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)  
Tél. : 02 99 83 82 75 (Escale – allée de

Champagné) et 02 99 83 09 68 (Etournel – rue Carrick-On-Shannon).



Jeux et expo photos étaient présentés au Placis Vert.



Absynthe et Hairgass ont donné un concert sous le préau de l'école Bourguevreuil.



## TAM-TAM : FESTIVAL DE BIENVENUE POUR LES 15-30 ANS

Le festival Tam-Tam est organisé par le Centre régional d'information jeunesse de Bretagne et la Ville de Rennes, avec le concours du Conseil général, de Rennes Métropole et du Centre de mobilité internationale de Rennes.

**Il se tiendra les 30 septembre, 1<sup>er</sup> et 2 octobre sur l'esplanade Charles de Gaulle, à l'étage du Liberté et au 4bis pour accueillir les nouveaux rennais et les étudiants étrangers de 15 à 30 ans.**

Vous êtes jeune et nouvel arrivant à Rennes ? Tam-Tam vous offre trois jours gratuits d'infos, d'animations, de cadeaux et de concerts ! Spectacles, sports, partir à l'étranger, relooking, massages, bénévolat, expos, ateliers déco, offres de jobs... Le Crij Bretagne vous propose de faire le plein d'informations, de bons plans sur Rennes Métropole, de rencontrer les associations et les acteurs qui font bouger la ville.

**Le jeudi 30 septembre**, participez à une soirée festive de 20h30 à 2h, à l'occasion du lancement des Nuits des 4 jeudis :

- Au Liberté : concert de Percubaba et Alee / Monsieur Roux / Pierre C (Le Bon, La Brute et Les Truands) ;
- Aux Champs Libres : concerts, défilé de mode ;



- Sur l'esplanade : match de Curling Zombie... Venez aussi retirer le Sac à Trucs. Offert à tous les jeunes qui résident pour la 1<sup>re</sup> fois à Rennes Métropole, il contient un carnet cadeaux (places de cinéma, abonnements...), le guide Vivre à Rennes et l'ABC des Loisirs.
- **Heures d'ouverture : jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi de 14h à 18h et jeudi soir de 20h30 à 2h. Tout le programme est sur le [www.crij-bretagne.com/tam-tam](http://www.crij-bretagne.com/tam-tam)**



**Porteur de Saveurs**  
La livraison de repas à domicile

Découvrez le portage de repas à domicile  
sur la ville de Cesson-Sévigné et le Sud de Rennes

**Porteur de Saveurs :**

**02 99 57 61 79 - 06 77 47 87 28**

[www.porteur-de-saveurs.com](http://www.porteur-de-saveurs.com)



## CULTURE

## LE CENTRE CULTUREL

Tél. : 02 99 83 52 20 - Fax : 02 99 83 52 23  
Mèl : centre-culturel@ville-cesson-sevigne.fr

## Accueil • Billetterie

• mardi, jeudi et vendredi ..... 14h-18h30  
• mercredi ..... 10h-18h30  
• samedi ..... 10h-12h30

**"Voulez-Vous Sortir ?" : l'agenda culturel trimestriel est disponible !**

Chaque pôle culturel organise plusieurs manifestations qui rythment l'activité culturelle annuelle. Un agenda culturel trimestriel "Voulez-Vous Sortir ?" vient de paraître pour permettre un complément au programme de la saison culturelle 2010-2011. Véritable "pense-bête", il est disponible au centre culturel, au début des spectacles, en mairie et dans les commerces de proximité de Cesson-Sévigné. Un second agenda viendra présenter les animations de janvier à mars et le dernier, celles d'avril à juin 2011.

## MUSIQUE ET DANSE JAZZ

### Les glaciers bleues de l'été

### Performances chorégraphiques

### C<sup>ie</sup> Calabash

Dimanche 26 septembre à 12h30  
Terrain du Placis Vert



Pour le premier rendez-vous du Pôle Culture Jazz, la compagnie Calabash vous propose un moment autour de petits bonheurs ressourçant : respiration, sensation, plaisir de l'instant, saveur des mouvements et de la danse. Gratuit. Amener le pique-nique

## SOIRÉE SPÉCIALE

## Ouverture de saison

Vendredi 1<sup>er</sup> octobre - Carré Sévigné

## • Collectif Dérézo - 19h

Cette soirée spéciale convie le public à la présentation de la saison en compagnie du collectif trans-théâtral des Dérézo avec, en 2<sup>e</sup> partie de soirée, le spectacle d'Elisabeth Amato.

## • Je vous entends penser - 21h (Théâtre)

Écrit et interprété par Elisabeth Amato. Mise en scène : Alain Sachs

Toujours à mi-chemin entre le théâtre et la magie, déstabilisant les plus cartésiens et enthousiasmant les déjà convaincus, le nouveau spectacle de Elisabeth Amato est une petite



© DIDIER PALLAGES

merveille festive. Plus qu'un spectacle atypique, le public traverse un décalage solaire. Une expérience... Cette artiste déploie son subtil alliage de poésie, d'humour et de magie... Un élixir puissant, rare et précieux.

Durée : 1h20 - À partir de 7 ans

## TARIFS

Tarifs plein : 18 €, réduit : 16 € et jeune : 9 €

### THÉÂTRE DE MARIONNETTES

### Caillou-Câlin, Le chemin de Pierre - C<sup>ie</sup> La Malle Théâtre

Dimanche 10 octobre à 15h30 (famille) et lundi 11 octobre à 10h (scolaire) - Auditorium du centre culturel

Co-produit avec la Ville de Thorigné-Fouillard. Où que tu ailles, tu trouveras une pierre sous tes pas et sous chaque pierre, le poids du chemin parcouru. Telle pourrait être la maxime de ce conte. Regarde autour de toi, regarde sous tes pieds, la roche est partout et même un grain de sable raconte la terre à sa façon... Dans ce spectacle, réalisé avec la complicité de l'Espace des sciences de Rennes, l'auteur souhaite sensibiliser les plus jeunes à la géologie par le biais de Pierre, un enfant solitaire et secret. De très belles marionnettes dans un spectacle qui allie émotion, poésie et science pour le plaisir des plus petits. Enfant à partir de 3 ans. Durée : 45 mn

## TARIFS

Tarifs : 6 €, 5 €, jeune et scolaire : 4 €



© GILLES TOURNEUR

## LE CENTRE CULTUREL (suite)

➤ MUSIQUE DU MONDE  
MUSIQUE DES BALKANS ET D'EUROPE DE L'EST

## Le paradis est dans leurs yeux Rona Hartner et DJ Tagada Project

Mardi 12 octobre à 20h30 - Carré Sévigné



© JUSTINE B

Dans ce spectacle, Rona Hartner dansera, chantera et jouera avec la vidéo sur des musiques traditionnelles de son pays : la Roumanie. Oscillant entre accompagnement et improvisation, cinq musiciens nous réjouiront au cymbalum, à l'accordéon, au violon, à la contrebasse et pour DJ Tagada, aux machines. Les rythmes modernes se feront ainsi l'écho des grands thèmes musi-

caux du monde tzigane (la fanfare Ciocarlia, Hora, Djelem Djelem, Tutti Frutti). Embarquez-vous pour une expérience musicale dépaysante ! Rona Hartner et DJ Tagada Project sont accueillis dans le cadre du **Festival du Grand Soufflet**. Retrouvez la programmation complète du festival sur [www.accordeon-festival.com](http://www.accordeon-festival.com)

Durée : 1h30

### TARIFS

Tarifs plein : 16 €, réduit : 14 € et jeune : 8 €

THÉÂTRE - MUSIQUE

## Les saisons de Rosemarie Théâtre du vestiaire

Vendredi 15 octobre à 15h30 (scolaire) et 20h30 (famille) - Auditorium du centre culturel



© JEAN HENRY

Pièce de Dominique Richard avec Lili Douard et Vincent Furic.  
Mise en scène : Dany Simon

Rosemarie a grandi et ne sait pas qui elle est. Elle s'égratigne au contact du réel et rêve les yeux ouverts. Son univers plein de fantaisie ludique et de poésie est traversé par trois figures d'adultes décalés : son facétieux professeur de danse, son obséquieux professeur de mathématiques et son sérieux papa. Un jour, rêvant d'un autre avec qui elle pourrait tout partager, elle voit un garçon débarquer dans sa chambre. Ce compagnon imaginaire, à la dyslexie touchante, va lui permettre de formuler ses inquiétudes, de se découvrir et de s'accepter pour enfin s'affirmer, grandir et croquer joyeusement la vie.

Tout public à partir de 9 ans. Durée : 50 mn

### TARIFS

Tarifs : 6 €, 5 €, jeune et scolaire : 4 €

WORLD MUSIQUE - FOLK-ROCK ET SOUL

## Two Sides - Ilene Barnes

Jeudi 21 octobre à 20h30 - Carré Sévigné



© PIERRE TERRASSON

Nouveau concert et nouvel album pour cette chanteuse et musicienne remarquable. La guitare en bandoulière, la voix grave et suave, Ilene Barnes nous emmène en balade sur une musique rythmée et spontanée aux influences métissées. Brassant blues, jazz, folk, rock, reggae et gospel, cette artiste unique évolue dans un univers très personnel mais sans jamais y perdre son identité. Capable de véritables prouesses vocales avec des montées et des descentes vertigineuses dans les octaves, Ilene Barnes nous rappelle parfois la sensualité de Nina Simone.

Durée : 1h30

### TARIFS

Tarifs plein : 18 €, réduit : 16 € et jeune : 9 €

## PATRIMOINE : L'EAU INDUSTRIEUSE LES 18 ET 19 SEPTEMBRE



Les 27<sup>e</sup> journées européennes du patrimoine auront lieu les samedi 18 et dimanche 19 septembre sur le thème de "L'eau industrielle". L'histoire industrielle du département s'inscrit depuis le début de notre ère dans la transformation de la production agricole, tanneries et tissage de toile ou celle du minerai de fer dans la métallurgie. Au 19<sup>e</sup>, elle passe à des industries plus élaborées et spécialisées comme la chaussure, l'exploitation minière, la distillerie, la cristallerie.

Plusieurs sites cessonnois ont gardé suffisamment de vestiges architecturaux matériels pour les découvrir à l'occasion de ces deux journées qui présenteront une exposition réalisée par l'association "Cesson, Mémoire et Patrimoine". Moulins et minoteries sur le territoire communal n'auront plus de secret. **À découvrir au Manoir de Bourcchevueil de 10h à 18h.**

### La minoterie du centre bourg, aujourd'hui restaurant Le Germinal

Ce moulin, construit en 1880 et agrandi en 1950, a été édifié à l'emplacement d'un ancien moulin dont la mention la plus ancienne remonte au XIII<sup>e</sup> siècle. Cet ancien moulin à grains fut, d'après Paul Banéat, donné

en 1491 à l'abbaye Saint-Georges de Rennes par la duchesse Anne de Bretagne, en dédommagement du préjudice causé à l'abbaye par l'établissement des fortifications de la deuxième enceinte de Rennes. Ce moulin du Moyen Âge existait encore au début du XIX<sup>e</sup> siècle et appartenait en 1813 aux de Boisgelin de Cucé. L'édifice actuel est une construction imposante dont l'élévation soignée est caractéristique des moulins de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Une machine à vapeur était utilisée comme énergie complémentaire lorsque le débit d'eau était insuffisant pour actionner le moteur hydraulique. L'exploitation du moulin prit fin en 1970. Depuis 1974 il abrite l'hôtel restaurant le Germinal. La réhabilitation réussie du moulin fait toujours de celui-ci un édifice majeur dans le centre-ville de Cesson. Plan allongé. Présence de deux étages surmontés d'un étage de comble. Le gros œuvre est en moellons de schiste. Les baies sont en plein cintre à tous les étages. Les encadrements sont en brique avec une clef en pierre calcaire. Les baies du rez-de-chaussée présentent un encadrement mixte en pierre de taille de granite et en brique. Les élévations sont particulièrement soignées et forme un bel exemple de moulin de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

## BRADERIE MUSICALE, LE 18 SEPTEMBRE

L'association des élèves et parents d'élèves de l'école municipale de musique de Cesson-Sevigne organise une **braderie musicale, le samedi 18 septembre de 10h à 12h** dans le hall du centre culturel. Cette braderie, ouverte à tous, permet de vendre ou d'acheter des partitions, livres et instruments.

■ **Contact : 02 99 62 03 53.**  
**Courriel : apem.cesson@laposte.net**

## CESSON ART ET POÉSIE

**Jusqu'au samedi 25 septembre**, les membres de l'association exposent leurs sculptures, peintures et présentent des poèmes dans le hall et la galerie du centre culturel. Les artistes s'engagent à verser 30% de leurs ventes aux Virades de l'Espoir. L'exposition est visible aux heures d'ouverture du centre culturel.

## JOURNÉES DU PATRIMOINE AU MUSÉE DES TRANSMISSIONS



**D**ans le cadre de son exposition temporaire sur "Le téléphone, de Graham Bell à nos jours", l'Espace Ferrié propose une nouvelle animation qui séduira particulièrement les enfants. Vous pourrez découvrir une structure de gros tubes nommée "Le jardin des sons" que vous trouverez sur les pelouses du musée.

Pour les **Journées Européennes du Patrimoine**, l'Espace Ferrié ouvrira ses portes gratuitement **les samedi 18 et dimanche 19 septembre de 14h à 18h**. Vous pourrez profiter d'une visite libre de son exposition permanente sur l'histoire de l'information

et de la télécommunication des premiers signaux de fumée aux satellites et de son exposition temporaire sur l'histoire du téléphone de son origine à nos jours. De nombreux objets, photographies, panneaux d'information, documents et films sont présentés ainsi que des animations interactives.

■ **Pratique : Espace Ferrié – Musée des Transmissions, avenue de la Boulais, est ouvert tous les jours (sauf mardi) de 14h à 18h. Plein tarif : 3 €. Tél. : 02 99 84 32 43**  
**www.espaceferrie.fr**  
**musee@espaceferrie.fr**

## MÉDIATHÈQUE : UNE RENTRÉE ANIMÉE POUR TOUS !

### “Entre-nous / spectacles de proximité” - La clé du temps

**Vendredi 24 septembre à 20h30 et samedi 2 octobre à 16h, au centre culturel.**

Au cours d'une déambulation dans le centre culturel, participez à la quête de la clé du temps. Au programme : chants, poèmes, marche à pied, piano, saxo, claquettes, clé à molette, boîte à monter et descendre, valse... Spectacle créé et proposé par deux bibliothécaires et deux professeurs de l'école de musique de Cesson-Sévigné.

Sur réservation à la médiathèque au 02 99 83 52 24. À partir de 12 ans, gratuit. Durée : 1h. Ce spectacle a été aussi présenté dans une version courte, aux patients et au personnel de la polyclinique Sévigné.



### “Arbre mon Ami” - C<sup>ie</sup> M'Ze Shina, le mercredi 29 septembre

Conte musical avec Denise Schaffer et la musique de Turquie. **Le mercredi 29 septembre à 15h30. Pour tout public à partir de 4 ans. Durée : 45 mn.**

L'arbre chante, le geste devient danse et la parole se transforme. Nulle frontière pour ce spectacle qui navigue entre conte et musique où les instruments s'animent et deviennent personnages du récit. Un arbre-luth jaillit de la terre et raconte 3 histoires :

- **Asmina et le bol magique** : Asmina n'aime pas la soupe jusqu'au jour où un lapin lui apporte un bol magique...
- **L'œuf noir** : une petite poule blanche comme un nuage, pond un œuf... tout noir !
- **Bébé Saz et la lune** : une nuit, la lune descend du ciel dans la chambre de bébé Saz...



### “Entre nous / spectacle de proximité” - Mais lis, mais l'eau

**Samedi 9 octobre à 15h.**

Ce rendez-vous avait été décommandé en avril pour cause de soleil ! Alors pas question qu'il tombe à l'eau ! C'est avec plaisir que l'équipe du stade d'eaux vives sort les bibliothécaires de leurs murs ! Ensemble, cet équipage vous convie à une navigation littéraire et impromptue pour découvrir au fil de l'eau, des mots. Que vous soyez débutant ou expérimenté, venez faire un tour en canoë le long des berges cessonaises, encadré par les éducateurs. Laissez-vous conter des textes par les bibliothécaires entre Dézerseul et le stade d'eaux vives, avec la collaboration de l'association “Au bout du plongeoir”.

Infos et réservation auprès des bibliothécaires au 02 99 83 52 24 jusqu'au samedi 2 octobre inclus. 22 places environ. Débutant acceptés, seules obligations : savoir nager et porter des chaussures fermées. Le rendez-vous est à 15h au stade d'eaux vives. Animation sous réserve de conditions climatiques.

## SPORTS

## Escrime : Thierry Le Prisé élu président de la Ligue de Bretagne



Thierry Le Prisé, maître d'armes de Cesson-Sévigné, a été élu début juillet président de la Ligue de Bretagne d'escrime. La Ligue de Bretagne compte 2185 licenciés répartis dans 24 clubs. Ce changement de bureau est survenu après les démissions du président Philippe Reneville, de Marie-Françoise Brisset, présidente de Quimper Escrime Cornouaille et du médecin de la Ligue, Yves Rouxel.

## Yoga

Les cours, pour la saison 2010-2011, reprendront à partir du lundi 20 septembre. **Cotisations :**

- 155 € pour un cours d'1h30 ;
- 135 € pour un cours d'1h30 pour les étudiants et chômeurs ;
- 105 € pour un cours d'1h (cours du midi) ;
- 90 € pour un cours d'1h pour les étudiants et chômeurs ;
- demi-tarif à partir du 2<sup>e</sup> cours.

Les cours de la journée auront lieu au siège de l'OCC, les cours du soir à l'école Bourgchevreuil.

■ **Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site :** <http://www.ville-cesson-sevigne.fr/jobs/8/207.html>

**Information pour les nouveaux adhérents :** il sera possible de résilier votre inscription auprès de la trésorière de l'association jusqu'au 15 octobre si vous n'êtes pas convaincu par la pratique du yoga.

## OCC Randonnée

- **Dimanche 19 septembre :** journée de 19 km dans la baie de la Fresnaye, à Saint-Cast le Guildo.
- **Dimanche 26 septembre le matin :** rando de 10 km dans la vallée du Serein à Treffendel. L'après-midi : rando de 12 km sur le littoral de Saint-Briac.
- **Dimanche 3 octobre l'après-midi :** rando de 13 km sur le circuit des Mégalithes à Pleslin-Trigavou.

**Départ des randonnées le matin à 8h30, l'après-midi à 13h45 et pour la journée à 9h30, du siège de l'OCC, base de loisirs de Dézerseul.**

■ **Renseignements et inscriptions :**  
02 99 83 80 64.

Réunion de technique de préparation, le mercredi 6 octobre à 20h au bar "Le 10" - cours de la Vilaine.

## Tai Chi Chuan

Le Tai Chi Chuan est un art martial chinois qui se pratique à tout âge sous forme de gymnastique douce et est reconnu pour ses vertus de recentrage, de gestion du stress, de maîtrise de l'équilibre et de la respiration. Vous êtes invité à découvrir ses bienfaits gratuitement, en assistant à deux cours en septembre et octobre. Guillaume vous accueillera le lundi de 17h45 à 19h dans la salle d'escrime du bâtiment des Arts Martiaux (à côté de la Halle des Sports) ou le mercredi de 10h45 à 12h15 à l'Espace Sportif de Bourgchevreuil (Cosec). Pour les personnes qui ont déjà au minimum 2 ans de pratique, les cours ont lieu le mercredi 18h à 20h à l'Espace Sportif de Bourgchevreuil. La cotisation annuelle est de 170 € (1 ou 2 chèques ou chèques-vacances).

■ **Renseignements auprès de Gwénaél**

**Duclos au 06 75 40 38 01**

**ou au 09 51 38 14 07, Axèle Bertrand**

**au 02 99 83 75 73 ou au 06 86 33 15 84 et Marie-Claire Navarre au 06 12 35 45 19.**

## OCC handball



© PHILIPPE RICO

Les Irréductibles bretons accueilleront Saint-Cyr, le vendredi 17 septembre au Palais des sports. Ils se rendront ensuite à Istres, les 2 et 3 octobre (sous réserve de modification de date) puis recevront Nîmes le week-end du 9 et 10 octobre (sous réserve de modification de date).

**Coupe de la Ligue : Cesson jouera contre Paris en 1/8<sup>e</sup> de finale, le 22 septembre à 20h45 au Palais des sports.** Avant d'accéder à la finale qui se jouera le 18 décembre à Pau, les clubs pro devront s'affronter lors de 3 tours (1/8<sup>e</sup>, 1/4 et 1/2) en matchs aller-retour. Montpellier et Chambéry, disputant la Ligue des Champions, n'entreront qu'au stade des 1/4 de finale. Les 1/8<sup>e</sup> de finale auront lieu entre les 22 et 26 septembre.

■ **Billets en ligne sur le**  
[www.cesson-handball.com](http://www.cesson-handball.com)

## STADE D'EAUX VIVES : REPRISE DES ÉCOLES MUNICIPALES D'EAUX VIVES



Terrain de jeu idéal pour découvrir et s'initier aux joies du canoë kayak, le stade d'eaux vives municipal propose des activités encadrées par les éducateurs de la Ville de Cesson-Sévigné tout au long de l'année.

### L'école d'eaux vives

Elle s'adresse à toutes les personnes (à partir de 8 ans) qui souhaitent pratiquer les activités d'eaux vives. Les groupes sont constitués en fonction de l'âge et du niveau. La reprise des cours a lieu le mercredi 15 septembre. Il est possible de s'inscrire soit en retirant un dossier d'inscription au stade d'eaux vives situé au 2, rue de Paris, soit en téléchargeant le bulletin sur le site de la ville.

### Horaires :

- École eaux vives 8-11 ans : mercredi de 10h30 à 12h ;
- École eaux vives 12-14 ans : mercredi de 14h à 15h30 ;
- École eaux vives 15-17 ans : mercredi de 16h à 17h30 ;
- École eaux vives adulte débutant : mercredi de 18h30 à 20h ;
- École eaux vives adulte perfectionnement : mardi de 18h30 à 20h ou vendredi de 18h30 à 20h.

### Documents à fournir :

- le bulletin d'inscription ;
- un brevet de natation de 25 m avec immersion ;
- un certificat médical de non contre indication à la pratique du canoë kayak ;
- une photo d'identité (peut être imprimée) ;
- le règlement (147 € pour les enfants et adultes débutants, 157 € pour les adultes perfectionnements).

### Location jusqu'au 24 octobre

#### • Horaires :

- Le jeudi de 17h à 20h
- Le vendredi de 18h à 19h
- Le samedi et le dimanche de 15h à 18h

#### • Tarifs :

- Rivière sportive : 7,80 €/h
- Promenade adulte : 4,50 €/h et enfant : 2,90 €/h

#### • Conditions de pratique des activités :

- savoir nager 25 mètres ;
- être âgé d'au moins 8 ans et être accompagné pour les moins de 12 ans ;
- chaussures fermées obligatoires ;
- autorisation parentale pour les 12-18 ans.

### Stages

Pendant les vacances scolaires, le stade d'eaux vives propose des stages ouverts à tous. Ils sont encadrés par les éducateurs municipaux et se déroulent sur 5 jours à raison d'une activité quotidienne de 1h30. **Stage d'esquimautage et d'aisance aquatique (piscine de Cesson-Sévigné)** du lundi 25 au vendredi 29 octobre et du lundi 20 au vendredi 24 décembre de 8h30 à 10h. Coût : 45 € par personne.

### ■ Renseignements :

**L'équipe du stade d'eaux vives répond à toutes vos questions ou réservations au 02 23 45 18 18.**

**Informations complémentaires sur le [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr) - rubrique Sport-Loisirs.**

## LES ARCHERS DE SÉVIGNÉ : PALMARÈS 2010

Suite aux championnats d'Ille et Vilaine, Agnès Girard, Maryse Denoual, Sophie Potier, Jacques Varin et Serge Rolland ont obtenu une médaille d'or en concours individuel, chacun dans leur catégorie. N'oublions pas Daniel Boivin et Maryse Denoual qui ont remporté la médaille de bronze en tir FITA à 70 m et sont victorieux des championnats nationaux interentreprises. Les jeunes ne sont pas en reste avec la belle 3<sup>e</sup> place d'Alexandre Dedieu en tir FITA (tir à 30 m pour les benjamins). Les championnats de Bretagne ont confirmé la bonne forme



des compétiteurs cessonnois avec, à nouveau, l'or pour Agnès Girard et Serge Rolland (tir fédéral à 50 m) et du bronze pour Serge en tir FITA 70 m. L'ensemble des résultats de cette saison a permis 6 qualifications aux championnats de France, portant une nouvelle fois les couleurs de Cesson-Sévigné au niveau national. Ce palmarès confirme la régularité des compétiteurs aguerris du club en espérant que leur expérience et leur investissement dans la formation ouvrent la voie aux jeunes archers. **La saison 2010-2011 débute en septembre. Les prochaines journées Portes Ouvertes des Archers de Sévigné auront lieu à la salle Beau-soleil, le samedi 18 septembre de 9h à 12h.**

## QI GONG AVEC "LE TEMPS DU TCHI"

L'association "Le Temps du Tchi" propose de pratiquer le Qi Gong à Cesson-Sévigné. Cette discipline chinoise très ancienne, orientée vers le travail sur soi, combine des mouvements doux avec des respirations adaptées et l'association du mental. Elle permet de rétablir une bonne circulation de l'énergie et de retrouver ainsi l'équilibre et le bien être. Étrangère à tout esprit de compétition ou de performances, elle est à la portée de tous et ne nécessite aucune aptitude particulière. Elle peut donc se

pratiquer quels que soient l'âge et la condition physique, avec autant d'effets bénéfiques pour les jeunes que pour les moins jeunes. L'association vous invite à découvrir cette discipline chaque jeudi, au siège de l'OCC - boulevard Dezerseul, au cours d'une des 3 séances qui ont lieu respectivement à 15h45, 17h15 et 18h45. Les 2 premières séances vous sont offertes sans engagement.

■ Renseignements auprès d'Yves Robert au 06 11 26 18 31.

*Pascal Prioul*

peinture • décoration • revêtement de sol



27, rue de Bray - 35510 Cesson-Sévigné - Tel : 02 99 26 98 34 - Fax : 02 99 26 98 54  
e-mail : prioul.pascal@wanadoo.fr

## Amicale des retraités

La chorale reprendra ses répétitions le **lundi 25 septembre** à 15h30, salle annexe n°3 du Carré Sévigné. Toutes celles et ceux qui désirent chanter seront accueillis avec plaisir. S'adresser à Françoise Collet au 02 99 83 18 16.

La dernière sortie de l'année aura lieu le jeudi 14 octobre à **Chalonnnes-sur-Loire, pour rencontrer les vendangeurs**. Départ à 7h30 de la place Sévigné. Accueil par le vigneron puis casse-croûte du vendangeur avec dégustation de vin. Balade en petit train dans le vignoble avec commentaires. Déjeuner animé puis jeux de cartes et danses. Inscriptions auprès des responsables de quartier ou au local le mardi, de 14h à 17h avant le 7 octobre. Prix : 62 €.

## Braderie du 3 octobre : inscriptions en cours

Vous voulez brader ? Inscrivez-vous en venant aux permanences qui se tiendront au Manoir de Bourgchevreuil le lundi 20 septembre, les mercredis 15 et 22 septembre de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 mais aussi les samedis 18 et 25 septembre de 8h30 à 12h.

■ **Vous pouvez également vous inscrire sur le site : [www.braderie-cesson-sevigne.com](http://www.braderie-cesson-sevigne.com)**  
Tél. : 02 99 83 75 53 ou 06 82 05 31 77.

## École de cirque "En Piste !"

Acrobaties, trapèze, jonglerie, tissu aérien, fil et boule d'équilibre... Les inscriptions et réinscriptions sont ouvertes (voir directement sur le site internet, rubrique "Inscriptions"). "En Piste !" propose des cours hebdomadaires toutes disciplines pour les jeunes à partir de 4 ans. Un intervenant pour 10 élèves maximum.

- Pour les 4-6 ans : cours d'1h, le mercredi matin ou le samedi après-midi. Prix : 210 € (+ adhésion/licence de 20 €)
- Pour les 7-10 ans : cours d'1h, le mercredi matin ou le samedi après-midi. Prix : 210 € (+ adhésion/licence de 20 €)
- Pour les 10-16 ans : cours d'1h30, le samedi après-midi. Prix : 250 € (+ adhésion/licence de 20 €)

■ **Informations et inscriptions :**  
[www.enpiste.123.fr](http://www.enpiste.123.fr)  
Courriel : [enpiste.cirque@orange.fr](mailto:enpiste.cirque@orange.fr)  
Tél. : 06 43 18 26 09 ou 06 82 44 59 03

## Cesson Vacances Nature



© PHOTOIR

- **Randonnées VTT du dimanche 19 septembre :** organisation extérieure. Contacter l'animateur Daniel Lorand au 02 99 83 93 45.
- **Randonnée pédestre du dimanche 26 septembre :** rendez-vous à la Touche Ablin à 9h. Contacter l'animateur Michel Haon. Adhésion CVN : 18 €/famille + licence FFRP.
- **Date à retenir :** vendredi 8 octobre, assemblée générale annuelle à 19h, dans la grande salle de la Touche Ablin. Les différentes activités 2010-2011 seront présentées et les inscriptions prises.
- **Accueil de jeunes allemands de Waltrop :** dans le cadre du jumelage avec Waltrop, il est prévu de recevoir un groupe d'allemands de 13-15 ans pour un séjour linguistique d'une semaine à Cesson-Sévigné du 9 au 16 octobre. CVN recherche des familles d'accueil cessonaises. Si vous êtes intéressé, merci de contacter au plus vite le secrétariat de l'association.
- **Renseignements complémentaires au 02 99 83 16 38 ou au 06 71 21 66 31.**  
Courriel : [cvn@wanadoo.fr](mailto:cvn@wanadoo.fr)  
Site : [cesson-vacances-nature.asso.fr](http://cesson-vacances-nature.asso.fr)  
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h.

## ASSOCIATIONS

## Cesson-Solidarités : collecte pour la braderie

L'association sera présente à la braderie du 3 octobre avec ses deux stands brocante et boissons-viennoiseries sur la place du Marché. Par ailleurs, le Vestiaire Solidaire, au 58 cours de la Vilaine, sera ouvert en permanence de 9h à 17h. Cesson-Solidarités fait appel à la générosité des Cessonnais pour soutenir ses projets de développement au Burkina-Faso.

**Pour les objets de brocante :** l'association recherche des petits meubles, bibelots, vaisselle, jouets d'enfants, matériel de puériculture... (sont exclus livres, disques et meubles volumineux). Pour remettre ces objets, deux solutions : contacter l'association qui se rendra à votre domicile pour le transport ou les déposer directement au local de l'association - Maison des associations de la Touche Ablin, le samedi 2 octobre de 8h30 à 13h30.

**Pour les gâteaux "maison" :** vous pouvez également les déposer au local le samedi matin 2 octobre ou les remettre directement au stand viennoiseries le jour de la braderie.

### ■ Contacts :

**Gilbert Samson au 02 99 83 34 24,**  
**Marie-France Loriferne au 02 99 83 44 93**  
**ou Nicole Audouin au 02 99 83 96 89.**

## FCPE

Les parents d'élèves FCPE des écoles maternelle et élémentaire de Bourgueville invitent tous les parents à la **réunion de présentation de leur association qui aura lieu le mardi 21 septembre** à 20h30, à l'école élémentaire. Cette rencontre sera l'occasion d'établir le bilan des actions menées en 2010, de définir les projets et d'échanger sur les questions d'actualité dans les écoles Bourgueville.

■ **Renseignements complémentaires auprès de Joëlle Buquet, présidente de l'association, au 02 23 45 27 40**  
Courriel : [buquet.didieretjoelle@neuf.fr](mailto:buquet.didieretjoelle@neuf.fr)

## L'Atelier des Petites Mains

L'association reprendra ses cours de couture et de modélisme le 20 septembre.

■ **Informations et inscriptions :**  
**Bénédicte Ozolins au 06 87 40 37 61.**

## Cesson Retraite Active

**Inscriptions et réinscriptions :** permanence le mardi 21 septembre, le jeudi 30 septembre et le vendredi 8 octobre de 14h à 17h30, salle du Pressoir (entre le centre culturel et le centre de loisirs). Se munir d'un certificat médical de moins de 3 mois attestant la non-contre-indication aux activités de la Retraite Active, d'une enveloppe timbrée et libellée au nom et adresse de l'adhérent. Montant de la cotisation : 26 € quelle que soit l'activité ou les activités envisagées.

**Activités dansées :** reprise des séances d'entraînement pour la danse bretonne, le lundi 20 septembre à 16h45, pour les danses country et collectives, le vendredi 24 septembre à 16h45 dans la salle en parquet de l'Espace sportif de Bourgueville (talons pointus interdits).

**Animation récréative :** mardi 28 septembre à 14h30, salle de la Touche Ablin, réunion pour préparer les activités 2010-2011. Programme des spectacles, composition des groupes et planning des répétitions. La présence des personnes concernées est indispensable.

**Chants de marins :** répétition le 16 septembre et le 7 octobre de 17h15 à 18h30, salle des loisirs.

**Sortie :** la sortie d'automne aura lieu le vendredi 15 octobre à Châteaubriant. Rendez-vous à 8h15 de la place du Marché pour un départ en car à 8h30. Retour vers 19h. Prix tout compris : 40 € par adhérent (43 € pour les conjoints non adhérents). Inscriptions les mardi 21, jeudi 30 septembre et vendredi 8 octobre de 14h à 17h.

**Découverte :** séjour à Roquebrune sur Argens du 14 au 21 mai 2011. Prix : 460 €. Infos auprès de J. Jourdan au 06 75 17 01 86.

## Sophrologie

Les cours pour les débutants en sophrologie commencent le 20 septembre à 19h30, au siège de l'OCC. Deux séances gratuites sont proposées.

■ **Contact : 06 50 80 13 75 (Richard Esposito, sophrologue).**

## Université du Temps Libre

Les **inscriptions ou réinscriptions à l'UTL** ont lieu au siège de l'association - 3, place du Colombier à Rennes - mais aussi lors d'une permanence dans le hall du centre culturel de Cesson-Sévigné, le jeudi 7 octobre de 10h à 12h et de 14h à 18h.

## ASSOCIATION "LOISIRS ET CULTURE" CINÉMA ART ET ESSAI "LE SÉVIGNÉ"

43, rue du Muguet, Tél./fax/répondeur : 02 99 83 12 21 (horaires donnés le lundi soir).

Programme sur le [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr) et sur [www.cine35.com](http://www.cine35.com)

- Plein tarif : 6,6 euros • Réduit : 4,8 euros
- Carte Fidélité : 3 euros + 10 places à 4 euros = 43 euros
- Recharge Fidélité : 40 euros • Carte Escal : 3,50 euros

[www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

RUBRIQUE : CINÉMA

### Quelques changements sont à noter pour cette rentrée :

- une séance est ajoutée tous les samedis à 15h au tarif de 2,50 € (pour les films recommandés Art et Essai). Il y a désormais douze séances par semaine.
- une fois par mois, à la séance de 22h30 du samedi, sera projeté un film dit "d'horreur" avec, le 25 septembre, "La nuit des morts vivants" (tarif unique : 4 €).

Pour ceux qui étaient absents lors de sa projection, le film "Tournée" de et avec Mathieu Almaric sera repris.

## SEMAINE DU 15 AU 21 SEPTEMBRE

### Poetry

Corée du Sud - 2h19 - VO

de Lee Chang-Dong avec Yoon Jung-hee, David Lee, Kim Hira

- Jeudi 16 septembre à 20h30
- Vendredi 17 septembre à 20h30
- Samedi 18 septembre à 17h30
- Dimanche 19 septembre à 17h30
- Mardi 21 septembre à 20h30



### The killer inside me

USA - GB - 1h45 - (Int. - 12 ans) - VO

de Michael Winterbottom avec Casey Affleck, Jessica Alba, Kate Hudson

- Mercredi 15 septembre à 20h30
- Samedi 18 septembre à 20h30
- Dimanche 19 septembre à 15h
- Lundi 20 septembre à 20h30

## CINÉMA

[www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

RUBRIQUE : CINÉMA

**Un poison violent**

France - 1h32

de **Katell Quillévéré** avec **Clara Augarde, Lio, Michel Galabru**

- Samedi 18 septembre à 15h (2,50 €) et à 22h30
- Dimanche 19 septembre à 20h30

**SEMAINE DU 22  
AU 28 SEPTEMBRE**

Dans le cadre du cycle "Film d'horreur" :

**La nuit des morts vivants**

USA - 1h36 - VO - (Int. - 16 ans)

de **George A. Romero** avec **Duane Jones, Judith O'Dea, Karl Hardman**

- Samedi 25 septembre à 22h30 - Tarif unique de 4 €

**Ces amours-là**

France - 2h - Numérique

par **Claude Lelouch** avec **Audrey Dana, Laurent Couson, Raphaël**

- Mercredi 22 septembre à 20h30
- Samedi 25 septembre à 15h (2,50 €)
- Dimanche 26 septembre à 17h30
- Lundi 27 septembre à 20h30

**Ce que je veux de plus**

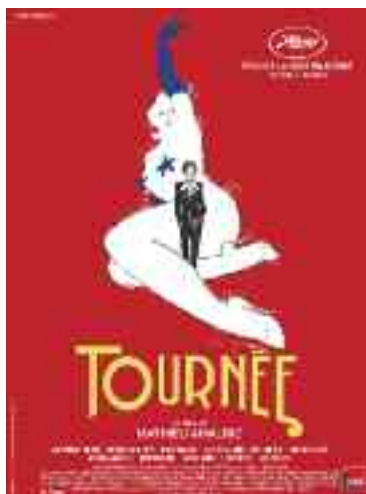
2h - Italie - VO

de **Silvio Soldini** avec **Alba Rohrwacher, Pierfrancesco Favino, Giuseppe Battiston**

- Jeudi 23 septembre à 20h30
- Samedi 25 septembre à 17h30
- Dimanche 26 septembre à 15h
- Mardi 28 septembre à 20h30

**Tournée**

France - 1h51

de **Mathieu Amalric** avec **Miranda Colclasure, >>**

## CINÉMA

**Suzanne Ramsey, Linda Maracini**

- Vendredi 24 septembre à 20h30
- Samedi 25 septembre à 20h
- Dimanche 26 septembre à 20h30

## SEMAINE DU 29 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE

### Des hommes et des dieux

France - 2h - Grand prix du jury à Cannes  
de Xavier Beauvois avec Lambert Wilson,  
Michael Lonsdale, Olivier Rabourdin



Ce film s'inspire librement de la vie des Moines Cisterciens de Tibhirine en Algérie de 1993 jusqu'à leur enlèvement en 1996.

- Mercredi 29 septembre à 20h30
- Vendredi 1er octobre à 20h30
- Samedi 2 octobre à 17h30
- Dimanche 3 octobre à 17h30
- Mardi 5 octobre à 20h30

### Oncle Boonmee

France - GB - Espagne - Thaïlande - Allemagne - 1h50  
- VO - Palme d'or à Cannes 2010  
de Apichatpong Weerasethakul avec Thanapat Saisaymar, Jenjira Pongpas, Sakda Kaewbuadee >>



- Jeudi 30 septembre à 20h30
- Samedi 2 octobre à 15h (2,50 €) et à 22h30
- Dimanche 3 octobre à 15h
- Lundi 4 octobre à 20h30

### Petits meurtres à l'anglaise

France - GB - 1h38

de Jonathan Lynn avec Bill Nighy, Rupert Grint,  
Emily Blunt

- Samedi 2 octobre à 20h30
- Dimanche 3 octobre à 20h30



3ème salon

de la diversité végétale

les 25-26 septembre 2010

*respirer*

le végétal prend racine à Cesson-Sévigné



CESSON SÉVIGNÉ  
une ville pour tous